

SAINT ETIENNE, PATRON DE LA VILLE DE METZ (1)



Philippe de Vigneulles, dans sa *Chronique* rédigée de 1500 à 1526, consigne soigneusement les très nombreuses processions extraordinaires d'actions de grâce ou de supplications pénitentielles qui sont venues marquer la vie messine à l'occasion de malheurs publics. Dominées par les reliques portées sur des brancards, elles sont un indice de la popularité des saints patrons messins en cette période de crise. Les reliques de saint Etienne « premier martyr et paltron de la cité » sont omniprésentes et font du protomartyr l'intercesseur privilégié des Messins (2).

Cette ferveur entourant saint Etienne est un leitmotiv dans la vie religieuse des Messins depuis le VI^{ème} siècle et chaque translation de ses reliques a contribué à réactiver sa *praesentia* au cœur de la cité.

LA LÉGENDE DE L'ORATOIRE SAINT-ETIENNE, SIGNE DE L'ÉMERGENCE D'UNE IDENTITÉ MESSINE EN AUSTRASIE MÉROVINGIENNE

Grégoire de Tours, dans son œuvre majeure *Decem libri historiarum* (communément désignée sous le titre d'*Historia Francorum*), est le premier à signaler la présence de reliques de saint Etienne à Metz.

Au chapitre VI de son livre II, rédigé vers 576, il relate les ravages provoqués par l'invasion des Huns dans la cité messine, la veille de Pâques 451 : les barbares auraient mis la ville ainsi que tous ses habitants à feu et à sang, à l'exception de l'oratoire Saint-Etienne. Grégoire de Tours se propose alors de consigner une tradition qu'il a recueillie oralement : selon la vision d'un Messin, l'édifice aurait été épargné grâce à l'intervention de saint Etienne auprès des saints Pierre et Paul ; le protomartyr aurait rappelé aux deux apôtres que « des reliques de sa *petitesse* » y étaient conservées, et que pour attester de son pouvoir d'intercession, il était nécessaire d'accorder protection à l'édifice qui les conservait (3). Grégoire de Tours a pu recueillir lui-même cette tradition à Metz, où il était peut-être présent lors du mariage de Sigebert et Brunehaut (entre 566 et 569), mais il est également possible qu'on la lui ait rapportée (4). Il décide de consigner ce miracle parce qu'il contribue à l'élaboration d'une géographie de la sainteté en Gaule, préoccupation majeure de ses œuvres hagiographiques, mais qui vient également en arrière fond dans ses *Decem libri historiarum* (5).

(1) — CET ARTICLE EST EN PARTIE TIRÉ D'UN MÉMOIRE DE MAÎTRISE, PETIT (SARAH), 2001, **LES TRANSLATIONS DE RELIQUES MESSINES ET LEUR SOUVENIR DANS LA CHRONIQUE DE PHILIPPE DE VIGNEULLES, DES PREMIÈRES À CELLES RÉALISÉES PAR THIERRY II DE LUXEMBOURG (1006-1047)**, RÉDIGÉ SOUS LA DIRECTION DE MADAME M. CHAZAN ET SOUTENU À METZ. JE TIENS À REMERCIER TRÈS VIVEMENT M. CHAZAN, A. WAGNER, P. E. WAGNER AINSI QUE P. HOCH POUR LEUR AIDE ET LEURS CONSEILS DANS LE CADRE DE CE TRAVAIL.

(2) — CHAZAN (MIREILLE), 2000, « LES PROCESSIONS À METZ », DANS **LE CHEMIN DES RELIQUES**, METZ, P. 125/126, **LA CHRONIQUE DE PHILIPPE DE VIGNEULLES**, ÉD. BRUNEAU (CHARLES), METZ, 1927 À 1933, 4 VOL., VOIR LA LISTE DE CES PROCESSIONS DANS PETIT, 2001, ANNEXE 4, P. 271 À 275.

(3) — GRÉGOIRE DE TOURS, **HISTORIA FRANCORUM**, TRAD. DU LATIN PAR LATOUCHE (ROBERT), PARIS, 1963-1965, L. II, C. VI, OUVR. CITÉ **HF**.

(4) — SUR LA POSSIBLE PRÉSENCE DE GRÉGOIRE DE TOURS À CE MARIAGE, VOIR HEINZELMANN (MARTIN), 1994, **GREGOR VON TOURS, « ZEHN BÜCHER GESCHICHTE ». HISTORIOGRAPHIE UND GESELLSCHAFTSKONZEPT IM 6. JAHRHUNDERT**, DARMSTADT, P. 30 ; GRÉGOIRE DE TOURS PASSE AVEC CERTITUDE À METZ EN 588, **HF**, L. IX, C. XX, MAIS À CETTE DATE, LE LIVRE II QUI RAPPORTE LE MIRACLE DE L'ORATOIRE SAINT-ETIENNE EST DÉJÀ RÉDIGÉ. GRÉGOIRE DE TOURS CÔTOIE FRÉQUEMMENT LA COUR QUI SÉJOURNE RÉGULIÈREMENT À METZ : UN DES SES MEMBRES AURAIT DONC PU SE FAIRE L'ÉCHO DE CETTE TRADITION AUPRÈS DE LUI.

(5) — VOIR PIETRI (LUCE), 1997, « GRÉGOIRE DE TOURS ET LA GÉOGRAPHIE DU SACRÉ », DANS **GRÉGOIRE DE TOURS ET L'ESPACE GAULOIS**, TOURS, P. 111 À 114.

A travers ce passage du livre II, nous entrons en contact avec le souvenir que la tradition messine conserve de l'histoire de l'oratoire Saint-Etienne appelé à devenir l'*ecclesia*. N. Gauthier pense que cet épisode miraculeux, recueilli par Grégoire de Tours, témoigne d'un déplacement du site de la cathédrale messine et cherche à conférer une protection sainte à Saint-Etienne afin d'expliquer le choix de ce nouvel emplacement pour accueillir l'*ecclesia* au V^{ème} siècle (6). Il est en effet possible de compter Metz au nombre des quelques cas exceptionnels de cités en Gaule, où un déplacement du site de la cathédrale semble avoir eu lieu (7). Dès la seconde moitié du III^{ème} siècle, la première communauté chrétienne occupe Saint-Pierre-aux-Arènes, qu'il faut considérer comme la plus ancienne église messine et probablement l'*ecclesia* primitive (8). Au cours du V^{ème} siècle, le siège de la cathédrale est déplacé à l'intérieur de l'enceinte de la cité sur le site actuel, à la fois en raison de l'installation durable de la religion chrétienne qui conquiert les espaces urbains par suite de l'abandon de certains usages antiques et des bâtiments qui leur sont attachés, en raison aussi de l'insécurité ambiante qui incite à se protéger dans le *castrum* (9).

Cependant, il est intéressant de constater que dans les autres très rares cités où la cathédrale a été transférée d'un site à un autre, la tradition ne cherche pas à légitimer le choix du nouvel édifice avec un épisode aussi glorieux qu'à Metz (10). De plus, au moment où émerge cette tradition, il n'apparaît nullement nécessaire de justifier l'installation de l'*ecclesia* à Saint-Etienne puisque l'église ayant jusque là possédé ce titre, Saint-Pierre-aux-Arènes, n'est pas en mesure d'émettre de quelconques revendications (11). Le prestige accordé à la cathédrale par l'intermédiaire de cet épisode dépasse vraisemblablement la seule perspective d'expliquer l'établissement de celle-ci à Saint-Etienne au V^{ème} siècle. Il ne s'agit pas non plus d'apporter une justification au choix de son patronage. En effet, aucune des cités qui ont choisi, comme Metz, de dédier leur église épiscopale au protomartyr n'a produit de tradition semblable (12).

Les dates repères pour situer la production de cet épisode miraculeux sont 415 (invention des reliques de saint Etienne) et 576 (rédaction du livre II des *Decem libri historiarum*) ; cependant, il n'est probablement pas élaboré avant le milieu du VI^{ème} siècle. Le contexte historiographique particulier à l'Austrasie et la nouvelle donne politique annonçant des perspectives prometteuses pour la cité, caractérisant cette seconde moitié du VI^{ème} siècle, viennent éclairer les véritables perspectives envisagées par la production de cet épisode.

C'est à la suite des différents partages nés de la succession des descendants de Clovis que la cité messine émerge, dès la première moitié du VI^{ème} siècle, pour finalement se hisser, après 550, au rang de capitale de l'un des royaumes francs issus de cette succession : l'Austrasie (13). Même si le rôle de capitale reste à nuancer d'un point de vue effectif, elle incarne symboliquement le centre du pouvoir royal (14).

Or, à cette époque on peut relever le souci qui émane des points forts du royaume de mettre en accord la place qu'ils occupent dans la vie politique avec celle qu'ils tentent de se forger dans la sainteté. Ainsi, se dessine une évangélisation rétroactive, avec la volonté des milieux ecclésiastiques d'ancrer les premiers pas de l'Eglise locale dans la sainteté en plaçant à ses débuts un saint évêque évangéliste, qui en général n'est pas le premier évêque mais un prélat du III^{ème} ou du IV^{ème} siècle, tel Sixtus de Reims ou Maximin de Trèves. Cette sainteté originelle est réactivée dans le temps présent par la glorification d'un évêque, plus ou moins contemporain, défenseur de la cité, tel Rémi à Reims ou Nicetius à Trèves (15).



DOCUMENT 1

LE « CAILLOU » DE SAINT ETIENNE CONSERVÉ À LA CATHÉDRALE DE METZ
COMME UNE DES PIERRES DE LAPIDATION DU PROTOMARTYR.

JE TIENS À REMERCIER MONSIEUR LE CHANOINE GABRIEL NORMAND,
CONSERVATEUR DES ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART DE LA MOSELLE,
QUI M'A PERMIS DE PRENDRE CE CLICHÉ.

(6) — GAUTHIER (Nancy), 1980, *L'ÉVANGÉLISATION DES PAYS DE LA MOSELLE*, PARIS, p. 143.

(7) — GAUTHIER, 1980, p. 143/144, GAUTHIER (Nancy) ET PICARD (JEAN-CHARLES) ÉD., 1986,

TOPOGRAPHIE CHRÉTIENNE DES CITÉS DE LA GAULE DES ORIGINES AU MILIEU DU VIII^{ème} SIÈCLE, I, PARIS, p. 40.

OBSERVONS QUE PIETRI (CHARLES), 1976, « REMARQUES SUR LA TOPOGRAPHIE CHRÉTIENNE DES CITÉS DE LA GAULE ENTRE LOIRE ET RHIN (DES ORIGINES AU VII^{ème} SIÈCLE) », DANS *RHEF : LA CHRISTIANISATION DES PAYS ENTRE LOIRE ET RHIN IV^{ème}-VII^{ème} SIÈCLE*, 62, N°168, PARIS, p. 196 NE PARTAGE PAS CET AVIS.

(8) — PAULI WARNEFRIDI, *LIBER DE EPISCOPIS METTENSIBUS*, MGH SS, II,

p. 261, OUVR. CITÉ *LEM*, GAUTHIER, 1980, p. 17 à 23, GAUTHIER, PICARD, 1986, p. 42.

(9) — SAINT-ÉTIENNE, SITUÉ À PROXIMITÉ DU FORUM ROMAIN, OCCUPE VRAISEMBLABLEMENT LE SITE D'ANCIENS THERMES ROMAINS, HEBER-SUFFRIN (FRANÇOIS), 1982, « DOSSIER SUR LA CATHÉDRALE DE METZ AUX X^{ème} ET XI^{ème} SIÈCLES », DANS *EGLISES DE METZ DANS LE HAUT MOYEN-ÂGE*, PARIS, p. 29 à 31 ; SUR LES ATTAQUES BARBARES À METZ, VOIR GAUTHIER, 1980, p. 115 ET 117.

(10) — VOIR PAR EXEMPLE LE CAS D'AUXERRE DANS PIETRI, 1976, p. 193/194.

(11) — SUR SAINT-PIERRE-AUX-ARÈNES, VOIR GAUTHIER, 1980, p. 17 à 21, GAUTHIER, PICARD, 1986, p. 42.

LES DANGEREUSES PRÉTENTIONS DE L'ABBAYE SAINT-ARNOUL ET DE L'ÉGLISE DU GROUPE CATHÉDRAL, SAINT-PIERRE-LE-VIEUX, À AVOIR ÉTÉ LA PREMIÈRE *ECCLESIA* AVANT SAINT-ÉTIENNE, ÉMERGENT LONGTEMPS APRÈS LA PRODUCTION DE CET ÉPISODE MIRACULEUX (DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XI^{ème} SIÈCLE POUR SAINT-ARNOUL, DANS LE SECOND QUART DU XII^{ème} SIÈCLE POUR SAINT-PIERRE-LE-VIEUX).

(12) — VOIR LA LISTE DES CATHÉDRALES DE GAULE PATRONNÉES PAR SAINT ETIENNE, DANS RR. PP. BÉNÉDICTINS DE PARIS, 1935 À 1969, *VIES DES SAINTS SELON L'ORDRE DU CALENDRIER AVEC L'HISTORIQUE DES FÊTES*, PARIS, 26 DÉCEMBRE, p. 700 ; VOIR PAR EXEMPLE LE CAS DE BOURGES DANS *HF*, L. I, c. XXXI.

(13) — VOIR *HF*, L. IV, c. VII ET XXXV, L. VIII, c. XXI ET XXXVI, L. IX, c. XIII ET XX, L. X, c. III ET XIX, GAUTHIER, 1980, p. 159 À 162 ET 217/218, LE MOIGNE (FRANÇOIS-YVES) DIR. DE, 1986, *HISTOIRE DE METZ*, PRIVAT, p. 68, OUVR. CITÉ *HM*.

(14) — PIETRI (LUCE), 1991, « CULTE DES SAINTS ET RELIGIOSITÉ POLITIQUE DANS LA GAULE DU V^{ème} ET VI^{ème} SIÈCLES », DANS *LES FONCTIONS DES SAINTS DANS LE MONDE OCCIDENTAL (III^{ème}-XIII^{ème} SIÈCLE)*, ROME, p. 360.

(15) — CARDOT (FABIENNE), 1987, *L'ESPACE ET LE POUVOIR, ÉTUDE SUR L'AUSTRASIE MÉROVINGIENNE*, PARIS, p. 233 À 240.

Entre l'apparition des premiers signes de la nouvelle position de Metz au sein du royaume austrasien (première moitié du VI^{ème} siècle), et la rédaction du livre II des *Decem libri historiarum* (576), 3 évêques se sont succédé à la tête de la cité messine : Sperus (...535...), Vilicus (...566/569...) et Pierre (...581...). Ces prélats, apparentés aux couches sociales aisées et cultivées de Metz, n'ont eu aucun poids dans la vie politique, mais se sont, semble-t-il, activement souciés du domaine religieux (16). Un certain nombre d'éléments (17) permettent de croire qu'ils sont au courant du prestige qu'ont acquis les importantes cités du royaume grâce au culte des saints évêques qu'elles ont orchestré. Ainsi, désormais conscients du nouveau rôle qui s'offre à leur cité, les évêques messins ont voulu, à travers la production de l'épisode miraculeux de l'oratoire Saint-Etienne, compléter une christianisation au quotidien par la glorification de leur passé chrétien afin d'associer au nouveau prestige politique de leur ville, une confortable position dans l'histoire du salut, en dotant Metz d'un saint patron.

DOCUMENT 2

EXEMPLES DE MONNAIES ÉPISCOPALES D'ADALBÉRON III
FRAPPÉES ENTRE 1047 ET LE 13 NOVEMBRE 1072.

*ATELIER DE METZ
OBOLES S.M.



DENIERS S.M.



ATELIER D'EPINAL
OBOLE S.M.



DENIERS S.M.



EXTRAITS DE WENDLING (EDGAR), *CORPUS NUMMORUM LOTHARINGIAE (MOSELLANAE)*,
II (PLANCHES), METZ, 1979.

A défaut d'évêques à glorifier (aucun des prélats messins avant saint Arnoul (613/614-629/630) n'a marqué son épiscopat de sa personnalité ou de ses actions individuelles), il est tout à fait judicieux de faire de la cathédrale, siège de l'autorité de l'évêque, un édifice protégé de Dieu par l'intermédiaire d'un saint, car il en découle ainsi un aspect sanctifiant pour tous les prélats qui occupent par la suite ce siège (18). Le prestige attaché à la cathédrale et à ses évêques rejaillit alors sur l'ensemble de la communauté qui les accueille.

L'épisode miraculeux de l'oratoire Saint-Etienne prend place au V^{ème} siècle car il s'agit d'ancrer les origines de l'Eglise dans la sainteté. Or, c'est seulement à partir de cette époque que la cathédrale occupe le site actuel. La naissance de la nouvelle *ecclesia* a de plus l'intérêt d'être contemporaine des incursions barbares qui, perçues comme des punitions divines (19), sont ainsi propices à l'évocation du rôle d'intercesseur des saints, dont la preuve la plus significative est le miracle (20). Or, pour accréditer l'idée que la cathédrale est sous la protection divine par l'intermédiaire d'un saint, il faut nécessairement pouvoir rapporter un miracle.

Le choix du saint destiné à s'illustrer dans cet épisode est primordial. Pour espérer concurrencer dans le domaine de la sainteté des cités telles que Reims ou Tours, il faut un saint pouvant égaler le prestige d'un Rémi ou d'un Martin, tout en étant capable de revêtir l'image d'un patron local (21) susceptible de faire émerger la cité sur le devant de la scène nationale. Dès lors, on comprend que l'entourage ecclésiastique messin se refuse à glorifier un prélat sans envergure, tout comme il ne peut envisager de s'en remettre à un martyr local que la cité inventerait pour la circonstance, au VI^{ème} siècle, compte tenu du temps nécessaire au développement du culte (22). En se tournant vers le protomartyr, Metz choisit le saint idéal pour répondre à ses objectifs. Après l'élargissement du cortège des saints aux confesseurs (à partir de la seconde moitié du IV^{ème} siècle), le martyr garde longtemps une auréole sans équivalence. Saint Etienne a l'avantage d'être le premier de ces « amis de Dieu » (23) ; il est évoqué dans les *Actes des apôtres* comme l'imitation parfaite du Christ (24).

(16) — SUR CES EVÊQUES, VOIR GAUTHIER, 1980, P. 209 À 213, SUR LES PROGRÈS DE L'ÉVANGÉLISATION À METZ AU VI^{ème} SIÈCLE, VOIR GAUTHIER, 1980, P. 218.

(17) — LA NOUVELLE POSITION DE LA CITÉ EN FAIT UN LIEU DE PASSAGE PRIVILÉGIÉ POUR LES HOMMES MAIS AUSSI POUR LES IDÉES, GAUTHIER, 1980, P. 218. A TITRE D'EXEMPLES, ON PEUT RAPPELER QUE VILICUS CORRESPOND AVEC MAPINIUS, ÉVÊQUE DE REIMS (...535/549-AVANT 573), GAUTHIER, 1980, P. 210/211, ET QUE L'ÉGLISE DÉDIÉE À SAINT RÉMI À SCY, PRÈS DU BAN SAINT-MARTIN, EST PROBABLEMENT ÉRIGÉE AVANT LA FIN DU VI^{ème} SIÈCLE, TOUT COMME L'EST PEUT-ÊTRE CELLE DÉDIÉE À SAINT MAXIMIN DITE AUX-VIGNES OU OUTRE-SEILLE, OU ENCORE CELLE CONSACRÉE À SAINT MARTIN, GAUTHIER, PICARD, 1986, P. 46 ET 52/53.

(18) — EN EFFET, LE SENTIMENT D'APPARTENIR À UNE LIGNÉE ÉPISCOPALE APPARAÎT DÈS LE V^{ème} SIÈCLE, VOIR BEAUJARD (BRIGITTE), 1996, « L'ÉVÊQUE DANS LA CITÉ EN GAULE AUX V^{ème} ET VI^{ème} SIÈCLES », DANS *LA FIN DE LA CITÉ ANTIQUE ET LE DÉBUT DE LA CITÉ MÉDIÉVALE, DE LA FIN DU III^{ème} SIÈCLE À L'AVÈNEMENT DE CHARLEMAGNE*, BARI, P. 144.

(19) — ON RESSENT TRÈS BIEN LA NOTION PUNITIVE DANS LE TEXTE DE GRÉGOIRE DE TOURS : « LE PÉCHÉ DU PEUPLE A GROSSI ET LE BRUIT DE SA MALICE EST MONTÉ JUSQU'À DIEU : C'EST POURQUOI CETTE CITÉ SERA INCENDIÉE », HF, L. II, C. VI.

(20) — VOIR GAUTHIER, 1980, P. 253 À 256, PIETRI, 1991, P. 354.

(21) — SUR LE PATRIOTISME DES POPULATIONS À L'ÉGARD DE LEUR CITÉ, VOIR BEAUJARD (BRIGITTE), 1991, « CITÉS, ÉVÊQUES ET MARTYRS EN GAULE À LA FIN DE L'ÉPOQUE ROMAINE », DANS *LES FONCTIONS DES SAINTS DANS LE MONDE OCCIDENTAL (III^{ème}-XIII^{ème} SIÈCLE)*, ROME, P. 177 ET 190/191, SUR LE CARACTÈRE LOCAL DE LA SAINTÉTÉ QUI EN DÉCOULE, VOIR BROWN (PETER), 1984, *LE CULTE DES SAINTS, SON ESSOR ET SA FONCTION DANS LA CHRÉTIENTÉ LATINE*, TRAD. DE L'ANGLAIS PAR ROUSSELLE (ALINE), PARIS, P. 85/86, CARDOT, 1987, P. 235/236.

(22) — À CÔTÉ DE L'ORCHESTRATION DU CULTE DES SAINTS ÉVÊQUES DÈS LE IV^{ème} SIÈCLE, L'INVENTION DE MARTYRS LOCAUX EN GAULE À PARTIR DU V^{ème} SIÈCLE VIENT RÉPONDRE À LA VOLONTÉ DES CITÉS DE SE RÉCLAMER D'UN SAINT PATRON LOCAL, VOIR BEAUJARD, 1991, P. 183/184. CEPENDANT, IL FAUT COMPTER PRESQUE UN SIÈCLE POUR VOIR SE DÉVELOPPER LEUR *FAMA SANCTITATIS* ; EN EFFET, PAR EXEMPLE, CE N'EST QU'AU VI^{ème} SIÈCLE AU PLUS TÔT QUE CERTAINES ÉGLISES MESSINES SONT DÉDIÉES À CES NOUVEAUX MARTYRS GAULOIS DONT LE SOUVENIR RESTE FORTEMENT ATTACHÉ À LEUR CITÉ D'ORIGINE, GAUTHIER, 1980, P. 400.

(23) — EXPRESSION DE BROWN, 1984, P. 16/17.

(24) — *ACTES DES APÔTRES, VII, 58/60, HISTOIRE DES SAINTS ET DE LA SAINTÉTÉ CHRÉTIENNE*, SOUS LA DIR. DE RICHE (PIERRE), PARIS, II, 1987, P. 140, OUVR. CITÉ HSSC.

Dans les années qui suivent l'invention de son corps (415), les nombreux miracles que permettent ses reliques partout où elles sont déposées, relayés par la grande diffusion des écrits qui les consignent (25), font de saint Etienne l'intercesseur le plus efficace. La naissance et le développement de son culte hors de Jérusalem, ôtant ainsi toute primauté à sa communauté d'appartenance originelle, et la grande efficacité de ses reliques sans considération pour l'endroit où elles se trouvent, offrent l'image d'un culte délocalisé et confèrent à saint Etienne un caractère apatride. Ce caractère se retrouve dans la relation de ses miracles à Minorque et à Uzalis (26) : saint Etienne est considéré par la communauté qui possède ses reliques comme le *patronus communis*. Il peut donc facilement en être de même pour la cité messine à condition qu'elle intègre en son sein la *praesentia* et la *potentia* du protomartyr, en entrant en possession d'une partie de ses reliques.

DOCUMENT 3

EXEMPLES DE MONNAIES ÉPISCOPALES DE THIERRY II DE LUXEMBOURG FRAPPÉES ENTRE 1006 ET LE 30 AVRIL 1047.



*ATELIER DE METZ
DENIER S.M.

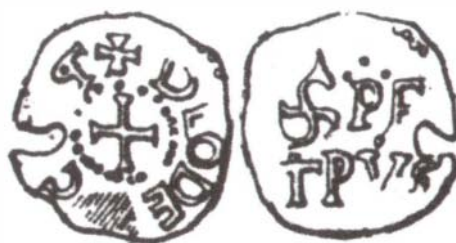


*ATELIER DE MARSAL
DENIER S.M.

EXTRAITS DE WENDLING (EDGAR),
CORPUS NUMMORUM LOTHARINGIAE
(MOSELLANAE), II (PLANCHES), METZ,
1979.



*ATELIER D'EPINAL
DENIER S.M.



*ATELIER INDÉTERMINÉ, PEUT-ÊTRE DÉDIÉ À SAINT PIERRE
DENIER S.M.

C'est ainsi grâce à la translation de reliques de saint Etienne, sous-entendue dans le texte de Grégoire de Tours, que la cité messine rend vraisemblable le miracle de l'oratoire Saint-Etienne. Grâce à cette tradition, où le saint est « directement, et personnellement, pourrait-on dire, impliqué dans l'histoire de Metz » (27), la cité réussit à faire de ce saint universel, titulaire de nombreuses cathédrales en Gaule, un véritable patron messin.

Au VII^{ème} siècle, le choix de l'évêque de Mans, Bertrannus, de faire inscrire son nom aux diptyques de Metz plutôt qu'à ceux d'une autre cité, suppose probablement des liens d'amitié avec l'évêque messin (28), mais atteste aussi peut-être de la célébrité qu'a désormais acquis la ville. Entre 643 et 647, dans une lettre adressée à Clou (futur évêque de Metz), Didier de Cahors évoque significativement saint Etienne comme étant le « patron » de Clou (29). Au IX^{ème} siècle, à la demande de l'évêque de Metz, Robert (883-917), Notker de Saint-Gall compose quatre hymnes en l'honneur de saint Etienne, et pour la Gaule, seule Metz est abondamment citée comme localité protégée par saint Etienne (30).

(25) — VOIR BHL 7850 À 7856 ET 7859 À 7872,
SAXER (VICTOR), 1980, *MORTS, MARTYRS,
RELIQUES EN AFRIQUE CHRÉTIENNE AUX PREMIERS
SIÈCLES*, PARIS, P. 245/246, 252, 254, 258, 269,
HSSC, II, P. 144.

(26) — MIRACLES À MINORQUE, BHL 7859,
À UZALIS, BHL 7860, VOIR SAXER, 1980, P. 248,
BROWN, 1984, P. 132 À 136.

(27) — CHAZAN, 2000, P. 126.

(28) — GAUTHIER, 1980, P. 377/378.

(29) — « ...PATRONI VESTRI BEATI STEFANI... »,
EXTRAIT CITÉ DANS GAUTHIER,
1980, P. 391, N.120.

Grégoire de Tours ne précise pas quelle est la nature des reliques qui ont permis la sauvegarde de l'oratoire Saint-Etienne. Il est en tout cas certain que la plus ancienne relique de saint Etienne prétendument conservée à Metz est du sang. Paul Diacre, à la fin du VIII^{ème} siècle dans son *Libellus de episcopis Mettensibus*, prétend que la cathédrale messine renferme une fiole du sang du protomartyr (31), ce que confirment, au IX^{ème} siècle, Notker de Saint-Gall dans un de ses hymnes dédiés à saint Etienne (32), au X^{ème} siècle, l'évêque Hildward d'Halberstadt dans une lettre adressée à Adalbéron II (984-1005) (33), et vers 1050, Sigebert de Gembloux dans sa *Vita Deoderici* (34).

Remarquons que les *Gesta episcoporum Halberstadensium*, rédigés dans la première moitié du XIII^{ème} siècle, affirment que la cathédrale possédait à l'époque de Drogon (823-856), en plus du sang de saint Etienne, deux de ses doigts ainsi que son habit (35) ; ces reliques ne sont pas signalées dans les sources messines. Au XVII^{ème} siècle, M. Meurisse, dans son *Histoire des Evêques de l'Eglise de Metz*, pense que la relique qui a permis d'éviter la destruction de l'oratoire Saint-Etienne n'est autre qu'une des pierres de lapidation du saint (36). Le « caillou » de saint Etienne (VOIR DOCUMENT 1) est effectivement, après le sang, la plus ancienne relique du protomartyr conservée à la cathédrale : dès le second quart du XI^{ème} siècle, la *Vita* de saint Gérard, évêque de Toul (963-994), témoigne de sa présence à Metz (37). Cette relique est ensuite mentionnée dans le cérémonial de la cathédrale du XII^{ème} siècle (38), puis régulièrement dans les inventaires de reliques jusqu'à aujourd'hui (39).

(30) — VOIR *MGH PL*, IV-1, p. 337 : LES DEUX PREMIERS HYMNES TRAITENT DE LA MORT ET DE L'INVENTION DES RELIQUES DE SAINT ETIENNE, p. 338/339 : LES DEUX DERNIERS HYMNES, DES MIRACLES RÉALISÉS PAR L'INTERCESSION DU SAINT.

(31) — *LEM*, p. 262 : « ...PRAETER BEATI STEPHANI LEVITAE ET PROTOMARTYRIS SITUM APUD METTIS ORACULUM, IN QUO IPSIUS ERAT PRETIOSUS CRUOR ABSQUE CORRUPTIONIS LABE RECONDITUS ».

(32) — *MGH PL*, IV-1, p. 339 : « EST DOMUS METTIS STEPHANI CRUORE/SACRA, QUE TANTUM SUPERESSE DIRIS/POSSET HUNORUM GLADIIS ROGISQUE,/SANGUINE TUTA ».

(33) — LETTRE INTERCALÉE DANS *LA VITA DEODERICI*, BHL 8055, *MGH SS*, IV, p. 468 : « ...PROTHOMARTYRIS SANGUIS VERA FIDE CREDITUR PULLULARE IN ECCLESIA URBIS METTENSIS ».

(34) — *VITA DEODERICI*, p. 461 : « STABAT ILLO ADHUC TEMPORE ILLUD ANTIQUAE REVERENTIAE ORATORIUM, SERVANS THESAURUM QUOD GEMMAS VINCIT ET AURUM, SILICET SANGUINIS PROTHOMARTYRIS PIGNUS PRETIOSUM ».

(35) — CES RELIQUES AURAIENT ÉTÉ DONNÉES À HILDIWARD D'HALBERSTADT PAR THIERRY I^{er} EN 980, *GESTA EPISCOPORUM HALBERSTADENSIIUM*, *MGH SS*, XXIII, p. 86 : « SANGUINEM BEATI STEPHANI PROTHOMARTIRIS CUM IPSIUS SACRIS DUOBUS ARTICULIS ET DE VESTE EIUS, SICUT REPERTA SUNT IN ALTARI, IN QUO DROGO, MAGNI KAROLI AUGUSTI FILIUS, MEDIOMATRICORUM ARCHIEPISCOPUS, EA CUM BRACHIO IPSIUS TAM PIE QUAM RELIGIOSE LOCAVERAT, DICTUS HILDEWARDUS AB HALBERSTADENSEM ECCLESIAM TRANSPORTAVIT ».

(36) — MEURISSE (MARTIN), 1634, *HISTOIRE DES EVESQUES DE L'EGLISE DE METZ*, METZ, p. 51.

(37) — *VITA GERARDI*, ÉD. DOM CALMET (AUGUSTIN), 1745 À 1757, *HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE ET CIVILE DE LORRAINE*, NANCY, 2^{ème} ÉD., I, PREUVES, COL. 185/186, C. 45, OUVR. CITÉ HL.

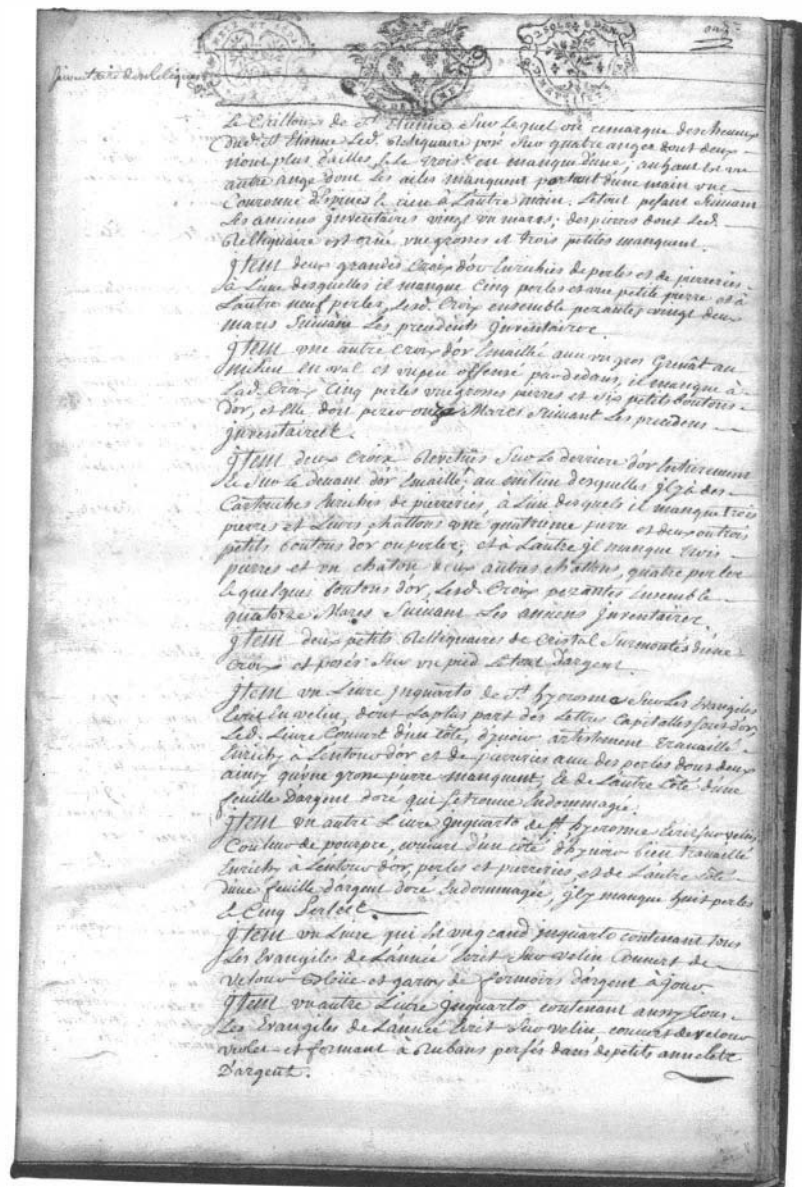
(38) — PELT (JEAN-BAPTISTE), 1937, *ÉTUDES SUR LA CATHÉDRALE DE METZ. LA LITURGIE, I (V^{ème}-XIII^{ème} SIÈCLE)*, METZ, p. 413 AU SUJET DE LA FÊTE DE LA DÉDICACE DE LA CATHÉDRALE : « A DEXTRA PARTE PONITUR QUODDAM VAS ARGENTEUM IN QUO CONTINETUR SAXUM CUI ADHERENT CAPILLI SANCTI STEPHANI ».

(39) — PELT (JEAN-BAPTISTE), 1930, *ÉTUDES SUR LA CATHÉDRALE DE METZ. TEXTES EXTRAITS PRINCIPALEMENT DES REGISTRES CAPITULAIRES (1290-1790)*, METZ, (p. 144 À 146 : INVENTAIRE DU 20 NOVEMBRE 1567), p. 144 « LE CAILLOU DE SAINT ESTIENNE ET SON TABERNACLE », (p. 182 À 186 : INVENTAIRE DU 11 JUIN 1604), p. 183 « ITEM LE CAILLOU DE SAINT ESTIENNE ENCHASSÉ D'ARGENT DORÉ, AVEC UN ANGE AU-DESSUS, Y ESTANS PLUSIEURS CHEVEUX DUDIT SAINT ESTIENNE, PEZANT VINGT ET UNG MARCKZ », (p. 222 À 226 : INVENTAIRE DU 19 MARS 1682), p. 223 « ITEM UN RELIQUAIRE D'ARGENT DORÉ DANS LEQUEL EST ENCHASSÉ LE CAILLOU DE SAINT ESTIENNE AVEC DES CHEVEUX DUDIT SAINT, AU HAULT DUQUEL RELIQUAIRE EST UN ANGE, LE TOUT PESANT VINGT UN MARCS ; IL Y MANQUENT 2 PETITES PIERRES ET UNE GROSSE ET LES AISLES DE LANGE QUI EST AU DESSUS ». POUR LES INVENTAIRES CONTEMPORAINS, VOIR « INVENTAIRE DU TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE » (DRESSÉ LE 5 DÉCEMBRE 1906 PAR LE CHANOINE OVIDE JEUNE-HOMME), DANS *BULLETIN DE L'ASSOCIATION DITE ŒUVRE DE LA CATHÉDRALE*, N° 6, METZ, 1931, p. 3 À 8.

LES RELIQUES DE SAINT ETIENNE OFFERTES À SAINT-VINCENT DE METZ PAR THIERRY I^{ER} OU LA CONCURRENCE AVEC LA CATHÉDRALE

Lorsque Thierry I^{er} devient évêque de Metz en 965, il s'intéresse presque immédiatement à la rénovation de la cathédrale, à laquelle il désire également procurer un nouveau souffle cultuel par une tentative de translation des reliques de saint Clément (40). Rapidement, l'évêque abandonne ce projet pour se consacrer à l'édification de l'abbaye Saint-Vincent au nord de la cité, dès 968. A côté d'une très large protection temporelle, l'évêque se soucie activement de la protection spirituelle qu'il peut conférer à son abbaye, en la gratifiant de la majorité de sa fructueuse collecte de reliques menée en Italie de 970 à 972 (41). S'il a essentiellement rapporté des restes de martyrs romains plus ou moins connus, on remarque qu'il a également cherché à obtenir pour Saint-Vincent les reliques symboles de la prestigieuse tradition de l'Eglise messine (42).

DOCUMENT 4



INVENTAIRE DES RELIQUES, JOYAUX... DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE METZ FAIT LE 2 MAI 1750, MENTIONNANT LE CHEF DE SAINT-ETIENNE (P. 1),
LE RELIQUAIRE CONTENANT LE CAILLOU DE SAINT ETIENNE (FIN DE LA P. 2, P. 3), LE BRAS DE SAINT ETIENNE (P. 4) (AD 57, 6453).

Si Thierry I^{er} renonce à faire de la cathédrale l'incarnation de son pouvoir et choisit pour cela Saint-Vincent, il entend bien procurer à son abbaye ce qui fait tout le prestige de la cathédrale : la protection de saint Etienne. Thierry I^{er} n'est que trop conscient de la position qu'occupe le saint à Metz : en effet, les travaux de rénovation entrepris à la cathédrale au début de son épiscopat ont suscité de vives réactions parmi la population qui, selon Sigebert de Gembloux (43), acceptait mal de voir disparaître l'édifice miraculeux du V^{ème} siècle et donc la preuve de l'efficacité de l'intercession de saint Etienne. L'évêque a donc pu constater personnellement que, grâce à la tradition élaborée dans la seconde moitié du VI^{ème} siècle au sujet de l'oratoire miraculeux de Saint-Etienne, le titulaire de la cathédrale est véritablement considéré comme le patron de la cité.

Ainsi, à Arezzo, en même temps que le corps de saint Vincent diacre et martyr, Thierry I^{er} obtient pour son abbaye, une fiole contenant une quantité importante du sang du protomartyr (44), qui est justement la même relique que prétend posséder la cathédrale à cette époque. Au cours de sa seconde visite à Rome, l'évêque reçoit du pape Jean XIII des reliques des saints Digne et Emérite, ainsi que plusieurs autres reliques au nombre desquelles Sigebert de Gembloux distingue une sandale de saint Etienne (45).

LA TRANSLATION DU BRAS DE SAINT ETIENNE OU LA CONFIRMATION DU PROTOMARTYR DANS SON RÔLE DE PATRON DE METZ

A côté du « caillou » de saint Etienne, le cérémonial de la cathédrale du XII^{ème} siècle mentionne à plusieurs reprises la présence de deux os du bras du protomartyr (46). Les *Gesta episcoporum Mettensibus* de la même époque affirment que c'est le 49^{ème} évêque de Metz, Thierry II de Luxembourg (1006-1047), qui a apporté le bras de saint Etienne de Besançon (47). Aucune source relative à l'épiscopat de Thierry II ne vient confirmer cette assertion des *Gesta episcoporum*. Cependant deux éléments permettent d'affirmer que les reliques du bras de saint Etienne, conservées à la cathédrale, proviennent bien de Besançon et qu'elles sont arrivées avant la seconde moitié du XI^{ème} siècle.

- (40) — *VITA DEODERICI*, p. 466 (NE MENTIONNANT QUE LES TRAVAUX ET PAS LA TENTATIVE DE TRANSLATION), HEBER-SUFFRIN (FRANÇOIS), 1990, « L'ŒUVRE ARCHITECTURALE DES ÉVÊQUES DE METZ AUTOUR DE L'AN MIL », DANS *HAUT MOYEN ÂGE, CULTURE ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ, ÉTUDES OFFERTES À PIERRE RICHÉ*, PARIS, P. 414, WAGNER (ANNE), 1997, « COLLECTION DE RELIQUES ET POUVOIR ÉPISCOPAL AU X^{ème} SIÈCLE, L'EXEMPLE DE THIERRY I^{er} DE METZ », DANS *RHEF*, 83, N°211, P. 337.
- (41) — *VITA DEODERICI*, p. 473 à 476, DUPRE THESEIDER (EUGENIO), 1964, « LA GRANDE RAPINA DEI CORPI SANTI DALL'ITALIA AL TEMPO DI OTTONE I », DANS *FRETSCHRIFT PERCY ERNST SCHRAMM*, WIESBADEN, P. 420 à 432, WAGNER, 1997, P. 322 à 335, ET 338 à 340.
- (42) — VOIR PAR EXEMPLE L'OBTENTION DE RELIQUES DE SAINT PIERRE, *VITA DEODERICI*, P. 474/475, SYMBOLE DU PRESTIGE DE LA LIGNÉE ÉPISCOPALE MESSINE CAR FONDÉE PAR UN DES SES ENVOYÉS, SAINT CLÉMENT, *LEM*, P. 261, ET CELA, MÊME SI L'ÉVÊQUE A ABANDONNÉ L'IDÉE DE CHERCHER SON SALUT AUPRÈS DES SAINTS ÉVÊQUES MESSINS, EN CHOISSANT SIGNIFICATIVEMENT DE REPOSER APRÈS SA MORT AUPRÈS DES MARTYRS DE SAINT-VINCENT, WAGNER, 1997, P. 323.
- (43) — *VITA DEODERICI*, p. 466.
- (44) — *VITA DEODERICI*, p. 475 : « ...NON MODICAM PORTIONEM SANGUINIS BEATISSIMI PROTHOMARTYRIS STEPHANI IN VASE CUSTALICINO OPTIME AURO GEMMISQUE COMPOSITO ».
- (45) — *VITA DEODERICI*, p. 475 : « ...SANDALIUM (SCANDALIUM) SANCTI STEPHANI ».
- (46) — PELT, 1937, P. 292 AU SUJET DU JOUR DE L'ÉPIPHANIE « CAPELLA MAGNA ARGENTEA DEBET ETIAM PONI SUPER ALTARE ... ET SUPER IPSUM SCRINIUM PONATUR ILLUD VAS ARGENTEUM IN QUO CONTINETUR QUODDAM OS DE BRACHIO SANCTI STEPHANI, QUOD DICITUR DREVE », P. 313 AU SUJET DE LA BÉNÉDICTION DES CIERGES POUR LA FÊTE DE LA PURIFICATION : « ...ET SUPER ILLUD CAPSA ARGENTEA IN QUA CONTINETUR QUODDAM OS GRACILE ET LONGUM DE BRACHIO SANCTI STEPHANI », P. 377 AU SUJET DU TROISIÈME JOUR DES ROGATIONS : « IN MEDIO VERO CAPELLE DEBET ESSE SCRINIUM APOSTOLORUM ... ET SUPER SCRINIUM DEBET PONI ILLUD PARVUM VAS ARGENTEUM IN QUO CONTINETUR LI DREVE BRACHII SANCTI STEPHANI », P. 412/413 AU SUJET DE LA FÊTE DE LA DÉDICACE DE LA CATHÉDRALE : « SUPER ALTARE DEBET ESSE CAPELLA MAGNA ARGENTEA ... INFRA QUE PONITUR SCRINIUM AUREM IN QUO CONTINETUR QUODDAM OS MAGNUM DE BRACHIO SANCTI STEPHANI. SUPER ILLUD SCRINIUM AUREM PONITUR VAS ARGENTEUM IN QUO CONTINETUR QUEDAM PARS BRACHII QUE DICITUR DREVE ».
- (47) — *GESTA EPISCOPORUM METTENSIBUS*, MGH SS, X, P. 543 : « ...ADEPTO IPSIUS BRACHIO A BISONTICA CIVITATE », OUVR. CITÉ *GEM*.

Le Collège des Jésuites de Metz possédait un manuscrit, peut-être originaire de Saint-Arnoul et ayant en tout cas longtemps appartenu à la cathédrale de Metz, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de Paris (BNF, lat. 10844) (48), renfermant à côté de divers textes relatifs à saint Etienne (49), le *corpus* bisontin des miracles du protomartyr.

Ce *corpus* comprend quatre textes rédigés entre la fin du X^{ème} siècle et les premières années de l'épiscopat d'Hugues de Salins (1031-1066) (50). En tête de ce manuscrit, qui a probablement été copié dans la seconde moitié du XI^{ème} siècle (vers 1060), se trouve une copie faite au XII^{ème} siècle d'une lettre-préface dont l'original (perdu) est contemporain du manuscrit (vers 1060). Elle émane de l'archevêque de Besançon, Hugues de Salins, et de son chapitre qui, à la demande du chapitre cathédral messin, ont décidé d'envoyer à Metz ce recueil contenant les miracles bisontins de saint Etienne (51). C'est donc bien de Besançon que l'Eglise de Metz reçoit, avant 1060, une partie des reliques du bras de saint Etienne puisque quelques années plus tard, afin de garantir l'authenticité et la *virtus* de celles-ci, elle demande et obtient le récit des miracles réalisés par le bras de saint Etienne à Besançon.

La date d'arrivée de ces reliques semble pouvoir être précisée ou plutôt confirmée grâce à l'étude des représentations figurant sur les monnaies épiscopales messines. En effet, il est intéressant de constater que c'est seulement à partir de l'épiscopat d'Adalbéron III (1047-1072), le successeur et neveu de Thierry II, que saint Etienne, figuré de pied ou agenouillé, apparaît au revers de toutes les monnaies frappées dans les ateliers épiscopaux (VOIR DOCUMENT 2) (52). L'apparition d'une iconographie de type hagiographique sur les monnaies d'Adalbéron III témoigne sans aucun doute d'une nouvelle ampleur prise par la dévotion à saint Etienne. Or, l'arrivée d'une insigne relique est le meilleur moyen de susciter un renouveau de la ferveur religieuse. Tout porte donc à croire que peu avant ou au début du long épiscopat d'Adalbéron III, la cathédrale messine est en possession des reliques du bras de saint Etienne.

Si le donateur de cette relique ne peut être qu'Hugues de Salins, Thierry II est-il celui qui doit être considéré comme l'auteur de cette translation, comme le font les *Gesta episcoporum* ? C'est fort probable.

D'une part, Thierry II est le véritable constructeur de la cathédrale romane dont Thierry I^{er} a jeté les bases un demi-siècle auparavant : il reprend les travaux vers 1020-1025, pour les achever en 1040, date de la consécration du nouvel édifice (53). Or, parallèlement à la reconstruction du bâtiment même, s'impose la nécessité de l'enrichir, de rehausser son prestige et d'y rendre le culte plus attrayant : c'est ainsi qu'aux X^{ème} et XI^{ème} siècles, époque des chantiers de rénovation ou de construction des cathédrales, se constituent leurs trésors (54).

- (48) — *CATALOGUS CODICUM HAGIOGRAPHICORUM ANTIQVIORVM SAECULO XVI QUI ASSERVANTVR IN BIBLIOTHECA NATIONALI PARIENSI*, BRUXELLES, 1889-1893, II, p. 597 à 599, DE VREGILLE (BERNARD), 1976, *HUGUES DE SALINS, ARCHEVÊQUE DE BESANÇON*, 1031-1066, LILLE, II, p. 1206.
- (49) — SERMONS DES PÈRES MS BNF, LAT. 10844, f° 2 r° à 27 r°, *BHL* 7852-7853 MS BNF, LAT. 10844, f° 27 r° à 32 v°, *BHL* 7850 ET 7860-7861 MS BNF, LAT. 10844, f° 44 r° à 72 r°, *BHL* 7868 à 7872 MS BNF, LAT. 10844, f° 72 r° à 78 v°, VOIR DE VREGILLE, 1976, I, p. 517.
- (50) — *BHL* 7873 MS BNF, LAT. 10844, f° 32 v° à 37 r°, *BHL* 7874 MS BNF, LAT. 10844, f° 37 r° à 41 r°, *BHL* 7875 MS BNF, LAT. 10844, f° 41 r° à 42 r°, *BHL* 7876 MS BNF, LAT. 10844, f° 42 v° à 43 v°, VOIR DE VREGILLE, 1976, I, p. 518 à 523 ET III, p. 183 à 188.
- (51) — *BHL* 7877 MS BNF, LAT. 10844, f° 1r°v°, ÉDITÉE DANS DE VREGILLE, 1976, III, p. 129/130, VOIR DE VREGILLE, 1976, II, p. 1207 à 1209.
- (52) — WENDLING (EDGAR), 1979, *CORPUS NUMMORVM LOTHARINGIAE (MOSELLANAE), I (COMMENTAIRES), II (PLANCHES)*, METZ, I, p. 42, II, PL. 17 DE II/E/c/1 à II/E/c/8. AVANT L'ÉPISCOPAT D'ADALBÉRON III, LES MONNAIES ÉPISCOPALES PORTENT AU REVERS SOIT UN TEMPLE, SOIT UNE CROIX, SOIT LE NOM DE L'ATELIER D'OUÛ ELLES PROVIENNENT, VOIR WENDLING, 1979, I, p. 41/42 ET WENDLING, 1979, II, PL. 15 à 17 DE II/E/a/1 à II/E/b/33 (ÉPISCOPATS D'ADALBÉRON II ET DE THIERRY II). CE N'EST QU'EN 1264, PUIS À PARTIR DE 1281, QUE L'EFFIGIE DE SAINT ÉTIENNE APPARAÎT SUR LE SCAU DE L'OFFICIALITÉ ÉPISCOPALE, VOIR CAHEN (GILBERT), 1980, « AVANT MARIANNE : L'IMAGE DU POUVOIR EN LORRAINE SUR LES SCAUX DE JURIDICTION », DANS *PATRIMOINE ET CULTURE EN LORRAINE*, SOUS LA DIR. DE LE MOIGNE (FRANÇOIS-YVES), METZ, p. 379.
- (53) — HEBER-SUFFRIN, 1982, p. 65, HEBER-SUFFRIN, 1990, p. 414. LA CONSÉCRATION PAR THIERRY II N'EST MENTIONNÉE QUE PAR LES *GESTA EPISCOPORVM CAMERACENSIVM*, *MGH SS*, XII, p. 488 : « *METTIS POSTEA CONSECRATA EST ECCLESIA SANCTI STEPHANI PROTHOMARTYRIS, URBI ETIAM INTER FUIT (GERARDUS), PRECATU THEODERICI EIVSDEM URBIS EPISCOPI, QUI EI DEDIT PRECIOSAS RELIQUIAS MARTYRIS CHRISTI, QUAS SECUM DETULIT* » ; SUR LA DATE PRÉCISE RETENUE POUR LA CONSÉCRATION DE LA CATHÉDRALE, QUI EST CELLE DU 27 JUIN 1040, VOIR HEBER-SUFFRIN, 1982, p. 15.
- (54) — PARISSÉ (MICHEL), 1984, « L'ÉVÊQUE IMPÉRIAL DANS SON DIOCÈSE, L'EXEMPLE LORRAIN AUX X^{ème} ET XI^{ème} SIÈCLES », DANS *INSTITUTIONEM, KULTUR UND GESELLSCHAFT IN MITTELALTER, SIGMARINGEN*, p. 190.

DOCUMENT 5

LES TROIS TYPES DE SCAUX MUNICIPAUX MESSINS.



*TYPE LE PLUS ANCIEN EN USAGE
JUSQUE VERS 1230



*TYPE EN USAGE
DE 1234 À 1280 ENVIRON



*TYPE EN USAGE
À PARTIR DE 1280 ENVIRON

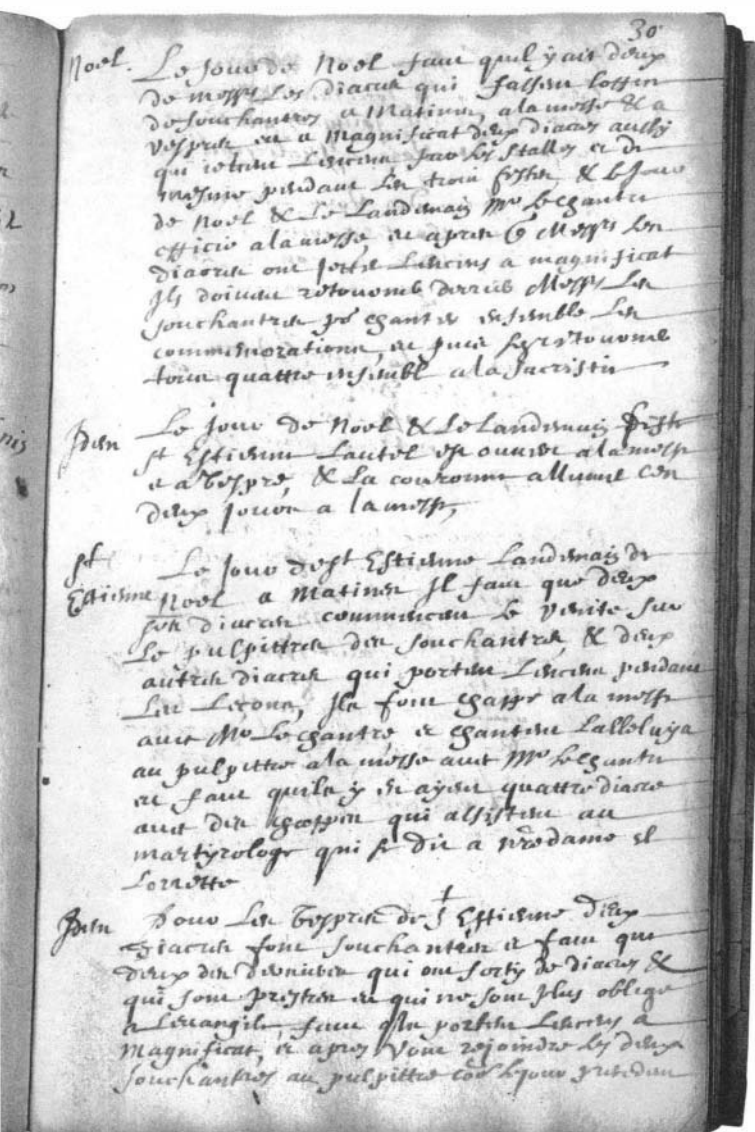
EXTRAITS DE SCHNEIDER (JEAN),
LA VILLE DE METZ AUX XIII^{ème}, XIV^{ème} SIÈCLES,
NANCY, 1950.

EXTRAIT DE ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE
DE LA LORRAINE, III : LA VIE RELIGIEUSE,
SOUS LA DIR. DE TAVENEAUX (RENÉ),
METZ-NANCY, 1988

D'autre part, l'inscription qui orne l'extérieur du grand lustre de cuivre en forme de couronne suspendu au-dessus du chœur de la croisée de la cathédrale (jusqu'en 1755) offert par Thierry II est un hymne à la gloire de saint Etienne, dont le nom grec (*Stephanos*) signifie justement couronne (55). Puisque Thierry II semble vouer une dévotion toute particulière au protomartyr, il n'est pas exclu de penser qu'il ait pu souhaiter procurer à sa nouvelle cathédrale une insigne relique du saint et ainsi contribuer au prestige du centre symbolique et effectif de son pouvoir. D'autant plus que, conscient de leur pouvoir, il semble être un amateur averti de reliques (56).

La présence d'une nouvelle relique aurait dès lors permis de relancer le culte du protomartyr à la cathédrale : le nombre des fidèles augmentant aurait induit des ressources financières plus importantes et propices, voir indispensables, aux longs (1020-1025 à 1040) et coûteux travaux de rénovation du bâtiment.

DOCUMENT 6



Cette translation aurait peut-être également eu pour objectif de faire accepter la reprise des travaux à la population qui a pu se montrer réticente. On se souvient, en effet, du mécontentement des Messins devant les travaux entrepris à l'époque de Thierry I^{er}, car ceux-ci provoquaient la disparition de l'oratoire miraculeux du V^{ème} siècle et donc de la preuve tangible de la *potentia* de saint Etienne ; ce problème deviendrait moins sensible dès lors qu'une relique insigne du saint viendrait enrichir la nouvelle cathédrale. Remarquons enfin que l'arrivée de cette relique aurait pu contribuer à atténuer le souvenir des souffrances dans lesquelles Thierry II a entraîné la cité pendant 10 ans (1007-1017) en raison de sa lutte avec l'empereur : par ce geste l'évêque apparaissait en bienfaiteur par excellence.

EXTRAIT DU CÉRÉMONIAL DU CHAPITRE CATHÉDRAL,
FÊTES CÉLÉBRÉES POUR LA SAINT-ETIENNE
(AD 57, G 462)

En supposant que ces reliques soient arrivées aux alentours de 1040, année de la consécration de la nouvelle cathédrale, moment le plus opportun pour atteindre les perspectives envisagées ci-dessus, on peut alors s'étonner que Thierry II, qui règne encore pendant sept ans, n'ait pas jugé bon de faire apparaître l'effigie de saint Etienne sur les monnaies épiscopales messines (**VOIR DOCUMENT 3**). De la même façon, le chapitre cathédral ne se serait soucié qu'une vingtaine d'années après la translation d'obtenir des preuves de la *potentia* de ces reliques en demandant à recevoir le *corpus* bisontin des miracles réalisés par le bras de saint Etienne à Besançon (vers 1060).

Dans ces conditions, situer l'arrivée de ces reliques au début de l'épiscopat d'Adalbéron III serait-il plus judicieux ? On sait en tout cas que celui-ci a rencontré Hugues de Salins, lorsque l'archevêque de Besançon accompagna Léon IX à Metz en 1049, à l'occasion de la dédicace de la nouvelle abbaye de Saint-Arnoul (57).

Après l'échec de la translation du corps de saint Clément à la cathédrale orchestrée par Thierry I^{er} dans le but de fournir un nouveau patron à l'*ecclesia* mais surtout à la cité entière (58), l'évêque messin du XI^{ème} siècle (qu'il s'agisse de Thierry II ou d'Adalbéron III) décide de se tourner vers saint Etienne en célébrant son culte à travers une translation de ses reliques. En réaffirmant la *praesentia* du saint au cœur de la cathédrale, il contribue à confirmer le protomartyr dans son rôle de patron de la cathédrale et de la cité.

(55) — DOM FRANÇOIS (JEAN) ET DOM TABOUILLOT (NICOLAS), 1763 À 1790, *HISTOIRE DE METZ PAR LES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-VANNE*, METZ, I, P. 124/125, OUV. CITÉ *HMRB*, THIRIOT (GEORGES), 1928, *LA CATHÉDRALE DE METZ. LES ÉPITAPHES, DANS ÉTUDES SUR LA CATHÉDRALE DE METZ*, SOUS LA DIR. DE PELT (JEAN-BAPTISTE), LANGRES, P. 2/3 N° 13. VOIR LOUIS (THÉO), 1976, « LA GRANDE COURONNE DE LA CATHÉDRALE DE METZ », DANS *LES CAHIERS LORRAINS*, N°1, P. 8 À 13, LA TRADUCTION DE CETTE INSCRIPTION EST DONNÉE P. 11. THIERRY II OFFRE ÉGALEMENT À LA NOUVELLE CATHÉDRALE UNE GRANDE CROIX D'OR INCRUSTÉE DE PIERRERIES, VOIR *HMRB*, II, P. 124, THIRIOT, 1928, P. 203 N° 257.

(56) — AU COURS D'UN DE SES SÉJOURS À TRÈVES, ARCHEVÊCHÉ DONT IL A L'ADMINISTRATION PENDANT TROIS ANS EN RAISON DE L'ABSENCE DE POPPON, PARTI EN ITALIE AUX CÔTÉS D'HENRI II, THIERRY II TENTE DE SUBTILISER, SANS SUCCÈS, LE SAINT CLOU CONSERVÉ À LA CATHÉDRALE, VOIR *GESTA TREVIRORUM*, *MGH SS*, VIII, P. 179/180. IL OFFRE LES RELIQUES DE SAINTE SÉRÈNE, RAMENÉES DU MONASTÈRE SAINT-SAVIN PRÈS DE SPOLÈTE À SAINT-VINCENT DE METZ PAR THIERRY I^{er} *VITA DEODERICI*, P. 474, À L'ABBAYE SAINTE-MARIE-AUX-NONNAINS, HEBER-SUFFRIN, 1982², « L'ÉGLISE ABBATIALE SAINTE-MARIE-AUX-NONNAINS DE METZ », DANS *ÉGLISES DE METZ DANS LE HAUT MOYEN-ÂGE*, PARIS, P. 73, FOURNISSANT AINSI DES RELIQUES PRESTIGIEUSES À UN ÉTABLISSEMENT QUI NE VÈNÈRE PAS DE SAINTE FONDATRICE. C'EST ENCORE LUI QU'IL FAUT REGARDER COMME LE DONATEUR DES RELIQUES DE SAINT FÉLIX, TROISIÈME ÉVÊQUE DE METZ, À L'EMPEREUR HENRI II ; DONATION QUI, INTERVENUE APRÈS 1017, SYMBOLISE SA NOUVELLE SOUMISSION À L'EMPEREUR AVEC LEQUEL IL AVAIT ÉTÉ LONGTEMPS EN GUERRE, *GEM*, P. 535 : « *HIC FELIX SEPELITUR IUXTE SANCTUM CELESTEM ; SED LONGO POST TEMPORIS TRANSFERTUR IN SAXONIAM AB IMPERATORE HENRICO BAVERGENSE* », *HMRB*, I, P. 212, VOIR PETIT, 2001, P. 186 À 189.

(57) — *DEDICATIONES ECCLESIAE SANCTI ARNULFI*, *MGH SS*, XXIV-1, P. 545/546 : LISTE DES PRÉLATS PRÉSENTS À CETTE OCCASION « ... *PONTIFICES, ALINARDUM SILICET LUGDUNSEM, HUGONEM BESUNSIENSEM, EVERARDUM TREVERENSEM, DOMINUM NOSTRUM ADELBERONEM METENSEM, THEODERICUM VIRDUNENSEM, NECNON ET TRES YTALIE EPISCOPOS* ».

(58) — PICARD (JEAN-CHARLES), 1990, « LE RECOURS AUX ORIGINES. LES VIES DE SAINT CLÉMENT, PREMIER ÉVÊQUE DE METZ, COMPOSÉES AUTOUR DE L'AN MIL », DANS *RELIGION ET CULTURE AUTOUR DE L'AN MIL, ROYAUME CAPÉTIEN ET LOTHARINGIE*, ÉTUDES RÉUNIES PAR IOGNA-PRAT (DOMINIQUE) ET PICARD (JEAN-CHARLES), PARIS, P. 295/296, CHAZAN (MIREILLE), 2000², « LE DRAGON DANS LA LÉGENDE DE SAINT CLÉMENT, PREMIER ÉVÊQUE DE METZ », DANS *LA GUEULE DU DRAGON*, SOUS LA DIR. DE PRIVAT (JEAN-MARIE), SARREGUEMINES, P. 19.

Ainsi, au début du XII^{ème} siècle, dans l'*Eloge de Metz* inséré à la *Vita* du 36^{ème} évêque messin, Sigebaud, les reliques de saint Etienne conservées à la cathédrale (reliques qui guérissent mais dont la nature n'est pas précisée) sont citées en premier parmi les restes saints qui protègent la cité (59). Un *Eloge anonyme de Metz*, rédigé entre la fin du XI^{ème} siècle et le XV^{ème} siècle, est plus explicite : « L'illustre athlète Etienne occupe un magnifique sanctuaire ; c'est lui qui tient le premier rang dans la hiérarchie du pontificat de la ville » (60).

On en veut pour preuve également l'interpolation de la légende de l'oratoire Saint-Etienne née dans l'hagiographie de saint Clément, fondateur de la lignée épiscopale messine, et consignée dans les *Gesta episcoporum* du XII^{ème} siècle. Après avoir mentionné la sauvegarde de l'oratoire sans plus de précision dans la notice d'Auctor, 13^{ème} évêque de Metz (61), les *Gesta episcoporum* reviennent sur la translation de reliques qui en est à l'origine dans le passage consacré à TERENCE, 17^{ème} prélat messin. Au cours de son épiscopat, les reliques salvatrices sont redécouvertes à la cathédrale ; et l'auteur de préciser, selon sa source qu'il cite comme étant « le livre II de la Vie de saint Clément », que celles-ci ont été remises par les apôtres à saint Clément, qui les a apportées à Metz (62).

(59) — *Vita Sigibaldi*, BHL 7709, AA 55, OCT. XI, p. 940 : « *NAM PER MERITA ET INTERCESSIONEM GLORIOSAE VIRGINIS MARIAE IN PROXIMA PARTE TEMPLI PROTOMARTYRIS STEPHANI, AUT OPTATAE SANITATIS RECUPERATIONE, AUT CELERI MORTIS INTERVENTU OMNIS LANGUOR ABSCEdit* ».

(60) — DE BOUTEILLER (ERNEST), 1881, *Eloge de Metz par Sigebert de Gembloux, poème latin du XI^{ème} siècle traduit et annoté, suivi de quelques autres pièces sur le même sujet*, PARIS, p. 33/34 (POUR LA DATE DE RÉDACTION DE L'ÉLOGE ANONYME DE METZ), p. 64/65 : « *INCLYTUS ATHLETE Stephanus tenet atria laeta, / SERVANS PRIMATUM SUPER URBIS PONTIFICATUM* ».

(61) — GEM, p. 537 : « *ORATORIUM SANCTI PROTHOMARTIRIS FURENTES CIRCUMDANT, ADITUM TEMPTANT ; SED QUOD COELESTE PROTEGEBAT AUXILIUM, IRRUMPERE NON VALEBAT IMPETUS FURENTIUM* ».

(62) — GEM, p. 537 : « *QUORUM TEMPORIBUS INVENTUM EST CORPUS BEATI PROTHOMARTIRIS STEPHANI CUM GAMALIELE ET ABYLON ATQUE NICHODEMO. HINC PROBATUR, QUOD RELIQUIAE BEATI STEPHANI, QUIBUS ECCLESIA METTENSIS SUFFRAGANTIBUS IRRUPTIONEM HUNORUM EVASIT, AB APOSTOLIS BEATO CLEMENTI SUNT TRANSMISSAE, IN SECUNDO VITAE IPSIUS LIBELLO ANNOTAVIMUS* ».

(63) — GAUTHIER, 1980, p. 94, PICARD, 1990, p. 292/293.

(64) — PICARD (JEAN-CHARLES), 1976, « ESPACE URBAIN ET SÉPULTURES ÉPISCOPALES À AUXERRE », DANS *RHEF* : *LA CHRISTIANISATION DES PAYS ENTRE LOIRE ET RHIN IV^{ème}-VII^{ème} SIÈCLE*, 62, n°168, p. 212.

(65) — LA TENTATIVE MANQUÉE DE THIERRY I^{er} CONDUIT À LA PRODUCTION D'UN DOSSIER HAGIOGRAPHIQUE PAR SAINT-FÉLIX (BHL 1859,1860f, 1861) ; PAR CONTRE, HERMANN (1073-1090) RÉUSSIT À CONSERVER LE CORPS DU SAINT UNE NUIT À LA CATHÉDRALE (LE 1^{er} MAI 1090), CE QUI PERMET D'INSTAURER SON CULTE AU SEIN DE L'ECCLESIA, VOIR DE GAIFFIER (BAUDOIN), 1967, « NOTES SUR LE CULTE DES SS. CLÉMENT DE METZ ET CADDROË », DANS *AB*, 85, p. 23 ET 37 À 39, PICARD, 1990, p. 293 À 298, CHAZAN, 2000², p. 19 À 21 ET 28.

(66) — COMPTE TENU DE LA DATE DE RÉDACTION DE CE « LIVRE II » (ANTÉRIEURE OU CONTEMPORAINE AUX *GESTA EPISCOPORUM* RÉDIGÉS VERS 1130-1140), ON PEUT VRAISEMBLABLEMENT CROIRE QU'IL CONSTITUE UNE ADDITION PERDUE DE LA *VITA TERTIA SANCTI CLEMENTIS* (RÉDIGÉE DANS LE SECOND QUART DE XII^{ème} SIÈCLE). REMARQUONS QUE SAUERLAND (H.V.), 1897, « DIE RELIQUIEN DES HL. STEPHANUS IM METZER DOME », DANS *JGLGA*, 9, p. 87 N'EST PAS DE CET AVIS : IL PENSE QUE C'EST L'AUTEUR DES *GESTA EPISCOPORUM*, LUI-MÊME, QUI A RETRAVAILLÉ ET COMPLÉTÉ LA LÉGENDE DE SAINT CLÉMENT SOUS LA FORME DE DEUX LIVRES. DOIT-ON COMPRENDRE QU'IL SERAIT LUI-MÊME À L'ORIGINE DE L'INSERTION DE CET ÉPISODE DANS LA LÉGENDE DE SAINT CLÉMENT ?

(67) — LES DEUX PREMIERS TEXTES, BHL 1862, FONT DE L'ÉVÊQUE HERMANN, LE PREMIER INVENTEUR DU SAINT, PICARD, 1990, p. 294/295 ; LE TROISIÈME FAIT DE L'ÉGLISE DU GROUPE CATHÉDRAL, SAINT-PIERRE-LE-VIEUX, LA PREMIÈRE FONDATION DE SAINT CLÉMENT À LAQUELLE IL ACCORDE LE TITRE DE PREMIÈRE ECCLESIA, CHAZAN, 2000², p. 29/30.

(68) — CHAZAN, 2000², p. 31.

(69) — DALSTEIN (J.), « ADALBÉRON III », DANS *DHGE*, I, COL. 439 : ON PEUT SIMPLEMENT RELEVER QU'IL DÉCIDE DE SOUMETTRE LE CHAPITRE SAINT-SAUVEUR, QU'IL FONDE ET QU'IL CHOISIT COMME LIEU DE SÉPULTURE, À LA MÊME RÈGLE QUE LE CHAPITRE SAINT-ÉTIENNE.

(70) — LES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR THIERRY I^{er} NE SONT PAS RAPPORTÉS AU COURS DE LA NOTICE QUI LUI EST CONSACRÉE, GEM, p. 542, ET IL EST DIT DE THIERRY II « ... *MONASTERIUM URBIS PRINCIPALE SANCTO STEPHANO PROTHOMARTIRI CONSTRUXIT* », GEM, p. 543.

(71) — VOIR DALSTEIN, *DHGE*, I, COL. 438/439, *HMRB*, II, p. 113 À 116.

Le culte de saint Clément, enraciné à Saint-Félix depuis l'invention et l'élévation de son corps réalisées par Drogon, prend de l'ampleur à partir de l'épiscopat d'Adalbéron I^{er} (929-962), qui installe une communauté monastique à cet endroit (63). Rapidement alors, la cathédrale cherche à récupérer le souvenir du premier évêque afin de mettre en évidence la légitimité de la succession épiscopale par l'appropriation du capital de sainteté originel au lieu où s'exerce le pouvoir épiscopal (64). Devant l'impossibilité d'obtenir définitivement la garde de ses reliques, en raison notamment de l'efficace production hagiographique de Saint-Félix-Saint-Clément (65), les évêques choisissent à leur tour, dès le second quart du XII^{ème} siècle, d'utiliser cette technique pour récupérer le souvenir du saint. La translation des reliques de saint Etienne remises par les apôtres à saint Clément, qui les dépose ensuite au sein de l'oratoire Saint-Etienne, consignée dans la notice de TERENCE des *Gesta episcoporum* suivant un « livre II de la Vie de saint Clément », qui jusqu'ici n'a pas été retrouvé (66), vient renforcer le lien entre saint Clément et la cathédrale qu'avaient déjà établi la *Translatio sancti Clementis* accompagnée des *Miracula secunda*, et surtout la *Vita tertia sancti Clementis* (67). En effet, cette translation attribue au premier évêque le geste qui permet, plusieurs siècles plus tard, l'installation de la cathédrale à cet endroit.

Si jusqu'au XIII^{ème} siècle, avec l'élaboration de la *Vita quarta sancti Clementis*, qui fait de l'oratoire Saint-Etienne une fondation de saint Clément instituée cathédrale après sa mort (68), la translation rapportée par ce « livre II » constitue le moyen le plus efficace pour la cathédrale de s'approprier le souvenir du premier évêque, elle réussit également à faire de saint Clément celui qui permet à la cité de bénéficier du patronage du protomartyr depuis les temps apostoliques, avec dès lors la présence de reliques. Cette volonté d'associer le premier évêque à saint Etienne est une fois de plus révélatrice de la place occupée par le protomartyr au sein de la communauté messine.

En supposant qu'Adalbéron III se trouve peut-être à l'origine de la translation du bras de saint Etienne, pourquoi l'auteur des *Gesta episcoporum* attribuerait-il celle-ci à Thierry II ?

D'une part, au contraire de Thierry II, Adalbéron III n'a pas laissé le souvenir d'une dévotion particulière à saint Etienne et n'est pas enterré à la cathédrale (69). D'autre part, c'est Thierry II qui est considéré dans l'historiographie épiscopale comme l'unique constructeur de la cathédrale (70). L'auteur aurait donc voulu mettre en rapport l'édification de la nouvelle *ecclesia* avec l'arrivée de reliques du protomartyr, tout comme aux temps apostoliques ce sont les reliques de saint Etienne apportées par saint Clément qui ont permis l'installation de la cathédrale sur le site de Saint-Etienne au V^{ème} siècle.

Parallèlement, cela permettrait à l'auteur d'éviter l'association entre la cathédrale, symbole du pouvoir épiscopal, et Adalbéron III, un évêque proche de l'empereur, qui n'a jamais fait preuve de volonté d'émancipation face au pouvoir temporel impérial, à la différence de Thierry II (71). En effet, les *Gesta episcoporum* sont commandités par Etienne de Bar (1120-1163), un évêque soucieux de ne pas réinstaurer des liens de dépendance effectifs vis-à-vis de l'empereur, liens qui n'ont cessé de se distendre depuis la fin du X^{ème} siècle. Ainsi, peut-on relever dans ces *Gesta*, différentes omissions, dont certaines sont de toute évidence volontaires, visant à éviter l'association entre les évêques trop proches des empereurs et les symboles qui font la gloire de la lignée épiscopale, dont Etienne de Bar est l'héritier ; symboles qui sont généralement associés à des prélats ayant cherché à s'émanciper de la tutelle de l'empereur (72).

(72)— AINSI, PAR EXEMPLE, LE NOM DES EVÊQUES CAROLINGIENS N'APPARAÎT PRATIQUEMENT JAMAIS DANS L'HISTOIRE DES TRANSLATIONS DES PREMIERS SAINTS EVÊQUES QU'ILS ONT RÉALISÉES. LES TRAVAUX INAUGURÉS À LA CATHÉDRALE PAR THIERRY I^{ER}, CONSIGNÉS DANS LA *VITA DEODERICI* DE SIGEBERT DE GEMBOUX, SONT PASSÉS SOUS SILENCE ET C'EST SIGNIFICATIVEMENT À THIERRY II, LONGTEMPS OPPOSÉ À L'EMPEREUR, QU'EST ATTRIBUÉ TOUT LE MÉRITE DE LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CATHÉDRALE. DE LA MÊME FAÇON, L'ÉLEVATION DE SAINT CLÉMENT PAR DROGON ET LA TENTATIVE DE TRANSLATION EFFECTUÉE PAR THIERRY I^{ER} SONT ÉLUDÉES, ET C'EST TOUT AUSSI SIGNIFICATIVEMENT HERMANN, LONGTEMPS EN CONFLIT AVEC SON SUZERAIN, QUI EST PRÉSENTÉ COMME LE PREMIER INVENTEUR DE SAINT CLÉMENT, VOIR PETIT, 2001, P. 156 À 160 ET 201/202.

(73) — POUR LES RELIQUES DU BRAS DE SAINT ETIENNE CONSERVÉES À BESANÇON, VOIR LE RÉCIT DE LEUR ARRIVÉE DANS MS BNF, LAT. 10844, F° 32 v° à 37 r° ET DE VREGILLE, 1976, P. 518/519.

(74) — VOIR N. 46.

(75) — PELT, 1930, P. 367/368, GAILLARD (MICHÈLE), 1995, « UN ÉVÊQUE ET SON TEMPS, ADVENCE DE METZ (858-875) », DANS *LOTHARINGIA, UNE RÉGION AU CENTRE DE L'EUROPE AUTOUR DE L'AN MIL*, SOUS LA DIR. DE HERMANN (HANS-WALTER) ET SCHNEIDER (REINHARD), SARREBRUCK, P. 108/109. VOIR L'INSCRIPTION DE CE RELIQUAIRE DANS THIRIOT, 1928, P. 11 N° 12, ET SA DESCRIPTION DANS PELT, 1930, P. 223.

(76) — VOIR N. 46, ET PELT, 1937, P. 384

AU SUJET DE LA PROCESSION DES LITANIES MAJEURES DU 25 AVRIL (SAINT MARC) : « *...SUPER QUAM DEBET PONI FERETRUM SANCTI STEPHANI* ».

(77) — PELT, 1930, (P. 144 À 146 : INVENTAIRE DU 20 NOVEMBRE 1567), P. 144 « LE CHEF SAINT ESTIENNE, SON COUFFRE, LA BAZE ET LES CHAPPEAUX SUR LEDIT CHEF », (P. 182 À 186 : INVENTAIRE DU 11 JUIN 1604), P. 182 « LE CHEF MONSIEUR SAINT ESTIENNE, UNG CARCAN D'OR AVEC UNE INSCRIPTION DE DEUX LIGNES TOUT A L'ENTOUR PORTANTES LE NOM DU SIEUR NICOLE LOUVE DONATEUR EN DATE DE L'AN MIL QUATRE CENTZ QUARANTE HUIT, DUQUEL DESPEND UNG AUTRE CARCAN D'OR ENRICHY DE PLUSIEURS PERLES, APRÈS LEQUEL PEND TROIS ARMOIRIES DESDITS DONATEURS ; AUPRÈS LEDIT CARCAN Y A ENCORE UNE AFFICHE (PENDENTIF) D'OR OU IL YA EN ROND UNG PETIT RUBIS ET PLUSIEURS PIERRES ENTRE LESQUELLES Y A DIAMAN EN TRIANGUE », (P. 222 À 226 : INVENTAIRE DU 19 MARS 1682), P. 223 « LE CHEF SAINT ESTIENNE... PORTÉ PAR LES ANCIENS INVENTAIRES ». POUR LES DONATIONS AYANT ENRICHY LE RELIQUAIRE, VOIR AUSSI THIRIOT, 1928, P. 203/204 N° 257 À 259.

Dans les *Gesta episcoporum*, celui qui ramène les reliques du bras de saint Etienne à la cathédrale fait figure d'un second saint Clément : il convient donc d'attribuer ce geste, qui vient réactiver le prestige originel de l'*ecclesia* et de la ville, à un évêque qui a su affirmer sa propre personnalité face à son suzerain.

Tout comme à Besançon (73), la cathédrale de Metz prétend être en possession de deux os du bras de saint Etienne : un os mince et long, appelé « dreve », correspondant probablement au cubitus, conservé dans un petit reliquaire en argent, et un os plus grand, correspondant de toute évidence au radius, gardé dans un écrin en or (74).

Il est possible que l'Eglise de Metz ait réussi à obtenir un morceau de chacun des deux os du bras de saint Etienne conservés à Besançon ; mais on peut également supposer qu'après avoir pris connaissance des miracles bisontins de saint Etienne et constaté que Besançon prétendait posséder deux os distincts, la tradition messine ait démultiplié l'unique parcelle qu'elle avait obtenue.

A l'occasion des cérémonies liturgiques, comme le « caillou » de saint Etienne, ces deux reliques et leurs reliquaires prennent régulièrement place dans un grand reliquaire en argent en forme de chapelle appelé *major capella argentea*. Ce dernier, sur lequel était inscrite une pièce de vers, avait été offert par l'évêque Advence (858-875) à la cathédrale, qui le conserva jusqu'en 1764 (75). Lors de l'Epiphanie, de la bénédiction des cierges pour la fête de la purification et de la procession du troisième jour des Rogations, l'os dit « dreve » est la seule des ces trois reliques à y prendre place ; par contre, pour la fête de la dédicace de la cathédrale (27 juin), elles doivent toutes trois y être déposées ; on signale également le défilé du brancard de procession de saint Etienne, aux litanies majeures du 25 avril, sans préciser quelles reliques il transporte exactement (76).

LA TRANSLATION DU CHEF DE SAINT ETIENNE : UN « PASSEPORT » POUR THIERRY BAYER DE BOPPART (1365-1384) ET SON RETOUR DANS LA CITÉ

La dernière relique de saint Etienne arrivée à Metz semble être la plus insigne puisqu'elle est toujours mentionnée en premier dans les inventaires du trésor de la cathédrale et qu'elle bénéficie des plus riches donations en vue de décorer son reliquaire : il s'agit d'un morceau du crâne du protomartyr enchâssé dans un reliquaire de vermeil en forme de buste, appelé « chef de saint Etienne » (77).

L'inscription qui figurait sur celui-ci nous apprend que la relique de saint Etienne, ainsi que son buste reliquaie, ont été offerts à la cathédrale par l'évêque Thierry Bayer de Boppart (1365-1384), qui lui-même les avait reçus de l'empereur Charles IV (1346-1378) (78).

Charles IV est sans doute l'un des empereurs le plus attaché à la dimension sacrale de son autorité. En tant que chef du Saint-Empire, il s'est beaucoup intéressé aux reliques christiques qu'il a collectées avec frénésie, et qui sont, plus que toutes autres, le symbole de la légitimité impériale. C'est souvent auprès des reliques que l'empereur a recherché une légitimité dynastique, que ce soit à l'échelle de ses Etats patrimoniaux (la Bohême), de l'Empire ou encore des différentes provinces qui constituent celui-ci : il s'est attelé à glorifier saint Venceslas, sainte Ludmilla, saint Guy, patrons de la Bohême, et saint Charlemagne, patron de l'Empire, par la mise en valeur de leurs reliques ; il a également prélevé de nombreux restes de saints patrons locaux lorsqu'il parcourut l'Allemagne en 1354 (79). La constitution ou la mise en valeur d'un véritable trésor de reliques a fourni à Charles IV une garantie céleste à l'exercice de son pouvoir temporel, tout autant que la politique de localisation et de redistribution de ces reliques est venue seconder ses ambitions politiques. A l'instar des grands souverains de l'époque, Charles IV a essentiellement cherché à concentrer les reliques qu'il possède au lieu où s'exerce son pouvoir : Prague (80).

Cependant, il n'a pas hésité à se séparer de certaines d'entre elles lorsque cela pouvait venir appuyer la politique qu'il entendait mener dans la région concernée (81). C'est dans cette perspective qu'il faut envisager la donation d'une partie du chef de saint Etienne à l'évêque messin, Thierry Bayer de Boppart.

Le protomartyr est particulièrement vénéré dans l'Empire depuis le haut Moyen Age, surtout dans les régions traversées par le Danube (82). La dédicace à saint Etienne de l'une des deux églises paroissiales fondées à Prague pendant le règne de Charles IV, et peut-être financées par lui (83), est un des exemples de la dévotion particulière vouée au protomartyr par l'empereur ; dévotion dont l'indice le plus parlant reste d'avoir obtenu une relique insigne du saint.

D'après la *Chronique française des évêques de Metz* (rédigée sous Conrad II Bayer de Boppart 1415-1459), Charles IV aurait obtenu ce morceau de crâne d'Urbain V (1362-1370) (84). L'empereur rencontre une première fois le pape à Avignon en 1365 (85) ; cependant, c'est probablement au cours des deux mois qu'il passe à ses côtés à Rome, à l'automne 1368, que Charles IV obtient cette relique. En effet, depuis le VII^{ème}-VIII^{ème} siècle et la rédaction par Lucius du récit de la translation du corps de saint Etienne de Constantinople à Rome (86), dont une nouvelle version est rédigée à la fin du XII^{ème} siècle par Bruno de Segni (1049-1123) (87), la cité papale prétend être la gardienne des restes du protomartyr.

(78) — THIRIOT, 1928, p. 203 n° 256 :

« *ILLUD CAPUT DEDIT SERENISSIMUS KAROLUS QUARTUS ROMANORUM IMPERATOR ET BOHEMIAE REX REVERENDO IN XTO PATRI DNO THEODORICI METENSI EPISCOPO QUI IPSUM CAPUT DEDIT ECCLESIAE SUAE METENSI* ».

(79) — VOIR STEJSKAL (KAREL), 1978, *L'EMPEREUR CHARLES IV ET L'ART EN EUROPE AU XIV^{ème} SIÈCLE*, PRAGUE, TRAD. PAR KAREL (JEAN ET RENÉE), PARIS, 1980, p. 62, 80, 82, 84 à 86, 90, 112, 122 ET 230.

(80) — VOIR LA CONCENTRATION DES RELIQUES À LA CATHÉDRALE SAINT-GUY DE PRAGUE ET AU CHÂTEAU DE KARLSTEJN, STEJSKAL, 1978, p. 234/235.

(81) — ON PEUT PAR EXEMPLE RELEVER LA DONATION D'UNE PARTIE DU SQUELETTE DE SAINT GUY À L'ABBAYE DES CHANOINES DE SAINT AUGUSTIN D'HERRIEDEN EN BAVIÈRE, STEJSKAL, 1978, p. 89/90. L'EMPEREUR GRATIFIE AINSI DE LA *VIRTUS* DU MARTYR, DONT L'UNIQUE LIEU DE CULTE ÉTAIT JUSQU'ALORS PRAGUE, CETTE ABBAYE SISE EN BAVIÈRE, RÉGION QUI, JUSQU'EN 1349, AVAIT ÉTÉ LE SIÈGE DE SES OPPOSANTS, RAPP (FRANCIS), 1989, *LES ORIGINES MÉDIÉVALES DE L'ALLEMAGNE MODERNE. DE CHARLES IV À CHARLES QUINT (1346-1519)*, PARIS, p. 29 À 31.

(82) — *HSSC*, II, p. 145.

(83) — STEJSKAL, 1978, p. 202.

(84) — *CHRONIQUE FRANÇAISE DES ÉVÊQUES DE METZ*, MS METZ BM 855, f°231 v° :

« ...LEQUEL CHEF PAPE URBAIN V^e AVOIT DONNÉ À CHARLES LI QUART EMPEREUR ».

(85) — HAYEZ (ANNE-MARIE), « URBAIN V », DANS *DHP*, p. 1681.

(86) — *BHL* 7878-7880, ÉDITÉE DANS MAÏ (ANGELO), 1839-1844, *SPICILEGIUM ROMANUM*, IV, p. 285 À 288.

(87) — *BHL* 7882-7884, ÉDITÉE DANS *CATALOGUS CODICUM HAGIOGRAPHICORUM BIBLIOTHECAE REGIAE BRUXELLENSIS, I : CODICES LATINI MEMBRANEI*, BRUXELLES, 1886-1889, I, p. 70 À 74.

L'empereur entend bien profiter de son séjour et de sa position (88) pour puiser dans l'immense réserve de reliques qu'est la cité romaine : ainsi, il demande et reçoit du pape un morceau du linge ayant ceint les reins du Christ lors de la Crucifixion, qu'il dépose dans une croix reliquaie dite d'Urbain V au trésor de la cathédrale Saint-Guy (89). C'est probablement à cette époque que, de la même façon, Charles IV sollicite et obtient du pape un morceau du chef de saint Etienne.

(88) — POUR URBAIN V, LE SOUTIEN DE L'EMPEREUR EST PRIMORDIAL À LA FOIS POUR LUTTER CONTRE LES GRANDES COMPAGNIES QU'IL ESPÈRE POUVOIR JETER CONTRE LES TURCS ET POUR MAINTENIR L'ORDRE DANS LA PÉNINSULE ITALIENNE ET PERMETTRE AINSI LE RETOUR DE LA PAPAUTÉ À ROME, VOIR RAPP, 1989, P. 47 À 49, AMARGIER (PAUL), *URBAIN V, UN HOMME, UNE VIE*, MARSEILLE, 1987, P. 104 À 106, HAYEZ, *DHP*, P. 1680.

(89) — STEJSKAL, 1978, P. 86/87 ET 230.

(90) — VOIR FOLZ (ROBERT), 1957, « LA PROCLAMATION DE LA BULLE D'OR À METZ LE 25 DÉCEMBRE 1356 », DANS ASHAL, 57, P. 164, PARISSÉ (MICHEL), 1990, « AUSTRASIE ; LOTHARINGIE ; LORRAINE », DANS *ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE DE LA LORRAINE*, SOUS LA DIR. DE CABOURDIN (GUY), P. 199.

(91) — VOIR SCHNEIDER (JEAN), 1950, *LA VILLE DE METZ AUX XIII^{ème}-XIV^{ème} SIÈCLES*, NANCY, P. 279 ET 476/477, FOLZ, 1957, P. 167.

(92) — POUR LE DÉTAIL DE CETTE NOMINATION, VOIR *HMRB*, II, P. 561/562. AU SUJET DES ÉVÊQUES MESSINS ORIGINAIRES DU SUD DE LA FRANCE, VOIR TRIBOUT DE MOREMBERT (HENRI), 1962, « LES ÉVÊQUES DE METZ, AMORIAL, BIO-BIBLIOGRAPHIE », DANS ASHAL, 61, P. 67/68 (DE HENRI DAUPHIN (1319-1325) À JEAN DE VIENNE (1361-1365)).

(93) — VOIR BLAIRE (MICHÈLE), 1972, *L'ÉPISCOPAT LORRAIN AUX XIV^{ème} ET XV^{ème} SIÈCLES*, MÉMOIRE DE MAÎTRISE, NANCY, P. 21 ET 82, ALLEMANG (G.), « BAYER DE BOPPART (THIERRY) », DANS *DHGE*, VII, COL. 24/25.

(94) — VOIR SCHNEIDER, 1950, P. 295 À 300, *HM*, P. 143 ET 163, PARISSÉ, 1990, P. 206.

A la demande de l'évêque de Metz, l'empereur accepte de se séparer de cette précieuse relique car cette donation contribue en quelque sorte à la pérennité de son influence sur la cité messine. Alors que depuis plusieurs siècles le pouvoir impérial était faible à Metz et dans toute la Lorraine en général, il est apparu nécessaire à Charles IV de réaffirmer sa souveraineté sur cette marche de l'Empire. Une série de mesures visant à assurer une plus grande stabilité de la Lorraine et à y développer l'influence impériale face à la France sont alors prises par l'empereur (90). Conscient de l'importance politique de la cité messine dans cet espace lorrain, et de l'impossibilité d'y exercer son autorité directement par manque de moyens institutionnels, il s'est voulu proche du milieu dirigeant des patriciens (91). Parallèlement, Charles IV, dont un grand nombre des conseillers les plus importants étaient des ecclésiastiques, s'est préoccupé de l'évêque messin, premier prélat de Lorraine influant encore nettement sur la politique de la région. En 1365, avec le départ de Jean de Vienne (1361-1365) excédé par les conflits qui l'opposaient aux magistrats de la cité, l'empereur, grâce à l'influence qu'il exerce sur Urbain V, réussit à imposer sur le trône épiscopal, Thierry Bayer de Boppard, et à mettre ainsi fin à la série d'évêques méridionaux nommés par la papauté d'Avignon sous l'influence du roi de France (92). Thierry Bayer de Boppard, d'abord évêque de Worms (1359-1365), appartient à la noble maison rhénane des Boppard, apparentée aux plus grandes familles d'Empire et étroitement liée à la maison de Luxembourg. Avec lui, Charles IV plaçait un homme dévoué à sa politique, en qui il pouvait avoir toute confiance, un Allemand de surcroît, qui pourrait faire barrage à l'influence française grandissante dans l'évêché (93).

En acceptant de céder le chef de saint Etienne à l'évêque messin, l'empereur va contribuer au rétablissement (éphémère) de l'influence du prélat dans la cité et donc par là même au sien.

Lorsque Thierry Bayer de Boppard est nommé à la tête de l'évêché (13 août 1365), la situation de l'évêque messin n'est pas des plus faciles. Particulièrement endetté depuis le second quart du XIII^{ème} siècle, il a perdu de nombreux domaines de son temporel et engagé aux autorités municipales la plupart des droits et revenus qu'il possédait à Metz. De plus, au XIII^{ème} et surtout au XIV^{ème} siècle, il rencontre régulièrement des difficultés avec le chapitre cathédral, qui suite à la non-résidence des évêques s'est constitué en une véritable force autonome, et avec les autorités municipales, qui appliquent au clergé local, depuis 1300 au moins, leur législation juridique et fiscale (94).

Peu après son entrée à Metz (2 novembre 1365), Thierry Bayer de Boppart abandonne les poursuites engagées par son prédécesseur à l'encontre des magistrats en échange d'une compensation financière ; ce qui lui valut maints reproches du chapitre cathédral notamment (95). L'évêque quitte ensuite rapidement sa cité épiscopale pour rendre le service militaire à Charles IV (1367), et à son retour, il réside à Vic-sur-Seille (96). Les exactions commises contre les religieux par les autorités municipales atteignent alors une telle ampleur, qu'en 1372 les différents chapitres s'unissent avec le clergé des abbayes pour défendre leurs droits. L'évêque n'a alors d'autre solution que de s'élever contre tant d'abus : il excommunie les Treize et lance l'interdit sur la cité le 20 juin 1373. Deux ans et trois mois plus tard, ses difficultés financières s'étant considérablement aggravées, Thierry Bayer de Boppart accepte de lever les sentences prononcées contre le gouvernement messin et de mettre fin à l'interdit, en échange du retour des clercs exilés et surtout de 5000 francs d'or (97). L'ensemble du clergé, avec le chapitre cathédral en tête, ne pouvait voir que d'un mauvais œil l'évêque renoncer, une seconde fois contre de l'argent, aux poursuites contre les magistrats.

Quelques mois après la levée des sanctions contre la communauté urbaine, Thierry Bayer de Boppart décide de quitter Vic-sur-Seille pour regagner Metz. Il demande alors et obtient de Charles IV une partie du chef de saint Etienne, insigne relique qu'il sait susceptible de faciliter son retour à Metz. Il s'agit en effet d'un véritable « passeport » capable de toucher les différentes composantes de la population et tout particulièrement le chapitre cathédral et les autorités municipales. Le chapitre cathédral, dont le blason figure l'épée de saint Paul entre deux cailloux du martyr d'Etienne (98), s'est toujours occupé d'entretenir la dévotion au protomartyr et semble s'en être particulièrement soucié en cette seconde moitié du XIV^{ème} siècle. Le 28 janvier 1362 (nouveau style), quatre chanoines sont chargés de se procurer les ressources nécessaires à la confection d'un reliquaire en forme de bras, sûrement destiné, comme le suppose J.-B. Pelt, à recevoir les reliques du bras de saint Etienne conservées à la cathédrale (99).

En effet, on sait que ces reliques étaient contenues, au moins jusqu'au XII^{ème} siècle, dans deux reliquaires, l'un en argent, l'autre en or, dont rien dans la description qui en est faite n'indique qu'ils aient la forme d'un bras. Or, par la suite, dans les inventaires du trésor de la cathédrale, on retrouve la mention d'un bras reliquaire de saint Etienne (100). La confection de ce nouveau reliquaire atteste de la vivacité du culte de saint Etienne chez le clergé épiscopal et dans la population : en effet, elle est probablement mise à contribution dans le financement de l'objet, puisque les chanoines chargés de récolter l'argent nécessaire ne doivent pas puiser dans leur propre revenu.

- (95) — *HMRB*, II, p. 562, ACTE DU 24 JANVIER 1365 (NOUVEAU STYLE 1366) ÉDITÉ DANS *HMRB*, IV, PREUVES, p. 227/228. DEVANT CETTE « DÉMISSION » DE L'ÉVÊQUE, LE CHAPITRE CATHÉDRALE INDEMNISE, DÈS 1368, LES CLERCS BANNIS DE LA CITÉ POUR AVOIR REFUSÉ DE SE PLIER AUX EXIGENCES DES MAGISTRATS, *HMRB*, II, p. 576.
- (96) — *HMRB*, II, p. 563/564 ET 570 À 574.
- (97) — *HMRB*, II, p. 576 À 579, VOIR ÉDITION PARTIELLE DE L'ACTE ANNONÇANT L'INTERDIT DANS MEURISSE, 1634, p. 522/523.
- (98) — CAHEN, 1980, p. 379 : CE BLASON APPARAÎT NOTAMMENT AU REVERS DU SECOND ET BIENTÔT UNIQUE (DÈS APRÈS 1281) SCEAU DE L'OFFICIALITÉ ÉPISCOPALE AU XIII^{ème} SIÈCLE.
- (99) — PELT, 1930, p. 9/10 N° 19.
- (100) — VOIR LA DESCRIPTION DES DEUX RELIQUAIRES CONTENANT LES MORCEAUX DU BRAS DE SAINT ETIENNE, N. 46 ; PELT, 1930, (p. 144 À 146 : INVENTAIRE DU 20 NOVEMBRE 1567), p. 145 « LE BRAS ST NICODEMUS EST (SIC) DE ST ESTIENNE », (p. 182 À 186 : INVENTAIRE DU 11 JUIN 1604), p. 183 « ITEM LE BRAS DE SAINT ESTIENNE AVEC SON PIED D'ARGENT DORÉ, LE TOUT PESANT TRENTE MARCKZ », (p. 222 À 226 : INVENTAIRE DU 19 MARS 1682), p. 224 « LE BRAS DE SAINT ESTIENNE AVEC SON PIED D'ARGENT DORÉ PESANT 32 MARCS. IL Y MANQUENT 2 PIERRES DANS 2 CHASTONS ».

Les autorités municipales auraient, tout autant que les chanoines et la population, grand plaisir à voir la cité enrichie d'une nouvelle insigne relique du protomartyr. Plusieurs éléments indiquent, en effet, qu'elles lui vouent un culte sans pareil. Ainsi, dès le XII^{ème} siècle et jusqu'au XVI^{ème} siècle, l'effigie du saint est choisie pour orner le signe extérieur le plus important de l'indépendance de la communauté urbaine : le sceau municipal. Légèrement modifié à deux reprises (1234 et 1280), il représente continuellement la lapidation de saint Etienne (**VOIR DOCUMENT 5**) (**101**). Un autre signe non moins significatif de l'indépendance urbaine est celui du droit régalien de battre monnaie, droit appartenant aux évêques qui, régulièrement depuis le XIII^{ème} siècle, le cèdent en engagères aux magistrats messins (**102**).

Dans l'acte du 14 août 1376 par lequel Thierry Bayer de Boppart concède à la ville son droit de battre monnaie, l'évêque précise bien que celle-ci doit être frappée au type épiscopal, ce qui suppose donc qu'au revers figure saint Etienne (**103**).

(101) — MENDEL (PIERRE), 1932, **LES ATOURS DE LA VILLE DE METZ. ETUDE SUR LA LÉGISLATION MUNICIPALE DE METZ AU MOYEN AGE**,

METZ, P. 46 À 49.

(102) — AINSI EST-CE LE CAS DE 1292 À 1297, DE 1334 À 1336, EN 1364, DE 1376 À 1378 ET DE 1383 À 1552, VOIR **HM**,

P. 143 ET WENDLING, 1979, I, P. 54.

(103) — **HMRB**, IV, PREUVES, P. 306 :

« ...QUE IL PUISSENT FAIRE FAIRE MONNOIE D'ERGENT, C'IL LOUR PLAÎT, EN LA CITEI DE MEZ, DEZOUS NOSTRE NON ET CUNG, C'EST ASSA VOIR, UN ÈVEQUE QUI TIGNET UNE CROSSE AN SA MAIN ». VOIR LES MONNAIES ÉPISCOPALES DE THIERRY BAYER DE BOPPART DANS WENDLING, 1979, I, P. 49/50, II, PL. 33 À 35 DE II/E/w/1 À II/E/x/14.

(104) — MENDEL, 1932, P. 320.

(105) — VOIR DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONNAIES MUNICIPALES DANS WENDLING, 1979, I, P. 54/59, II, PL. II/F/A/1 À II/F/Q/5.

(106) — MS METZ BM 855, F° 231 v°, **HMRB**, II, P. 579/580, ALLEMANG, **DHGE**, VII, COL. 24.

(107) — VOIR DORVEAUX (NICOLAS), 1902, **LES ANCIENS POUILLÉS DU DIOCÈSE DE METZ**, P. 240, **HMRB**, II, P. 577 ET 592.

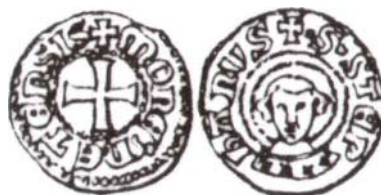
(108) — UN ACCORD EST CONCLU ENTRE THIERRY BAYER DE BOPPART ET LES MAGISTRATS, LE 1^{er} JUIN 1376, AU SUJET DES DOMMAGES CAUSÉS À L'ÉVÊQUE PENDANT LA GUERRE CONTRE LE DUC DE LORRAINE, VOIR **HMRB**, IV, PREUVES, P. 303 ; UN ACTE SIGNÉ DU LENDEMAIN NOUS APPREND QUE LA CITÉ S'ENGAGE À VERSER 2000 FLORINS AU PRÉLAT POUR LE REMERCIER DE L'AIDE QU'IL LUI A FOURNIE DANS LA LUTTE CONTRE PIERRE DE BAR, **HMRB**, IV, PREUVES, P. 304/305 ; LE MÊME JOUR, UN ACTE CONSIGNE LEUR ENTENTE AU SUJET DES PROBLÈMES

AYANT CONDUIT AUX DEUX ANS ET TROIS MOIS D'INTERDIT SUR LA CITÉ, **HMRB**, IV, PREUVES, P. 305/306.

(109) — PARISSE, 1990, P. 202, **HMRB**, II, P. 582.

DOCUMENT 7

EXEMPLES DE MONNAIES MUNICIPALES MESSINES.



*DOUBLE DENIER AU CHEF DE SAINT ETIENNE, (TYPE 1), S.M.

FRAPPÉ ENTRE 1334 ET 1378 D'APRÈS LES UNS, SEULEMENT DE 1376 À 1378 D'APRÈS D'AUTRES ; LA FRAPPE SE POURSUIT PEUT-ÊTRE JUSQU'EN 1385.



*GROS AU SAINT ETIENNE DEBOUT DANS UNE MANDORLE, S.M.

FRAPPÉ ENTRE 1384 ET 1394.



* ANGEVINE AU CHEF DE SAINT ETIENNE DE FACE, (TYPE, 2), S.M.

FRAPPÉE ENTRE 1456 ET 1603...

EXTRAITS DE WENDLING (EDGAR), **CORPUS NUMMORUM LOTHARINGIAE (MOSELLANAE)**, II (PLANCHES), METZ, 1979

Cependant, il est intéressant de constater que, lorsque par un atour du 9 décembre 1378, les autorités municipales décident d'émettre des monnaies au type de la cité (104), elles choisissent de conserver l'effigie de saint Etienne au revers (VOIR DOCUMENT 7), ne se démarquant donc pas du type épiscopal (105). Autant d'indices qui viennent prouver que saint Etienne est véritablement considéré comme le patron de la cité entière et pas uniquement de la cathédrale.

Le 6 avril 1376 (jour des Rameaux), après la bénédiction des Palmes à Saint-Arnoul, l'évêque entre en procession solennelle au cœur de la cité. Il porte le « chef de saint Etienne » et rejoint la cathédrale pour déposer celui-ci sur l'autel (106). Muni de ce « passeport », l'évêque est bien accueilli au sein de la cathédrale : les chanoines n'essaient nullement, comme ils le feront par la suite (107), de s'opposer à la venue de celui-ci dans ce qu'ils considèrent comme « leur » église, trop contents d'y voir entrer, en même temps que lui, cette insigne relique. L'accueil réservé à l'évêque par le reste du clergé messin est aussi favorable malgré les nombreux reproches qu'il a pu lui faire par le passé. On voit ainsi le prélat consacrer plusieurs églises messines en cette année 1376 : celles de Saint-Vincent, des Cordeliers, des Célestins et des Grands-Carmes. Dans les mois qui suivent la donation de cette relique à la cité, on peut également déceler des signes d'un rapprochement entre les autorités municipales et l'évêque avec une série d'accords passés entre les deux parties (108).

Si l'arrivée du « chef de saint Etienne » a effectivement constitué un « passeport » efficace pour le retour de l'évêque dans sa cité et l'apaisement des conflits qui l'opposaient à elle, ce « passeport » n'eut qu'une validité limitée en raison du Grand Schisme qui, dès 1378, fit renaître les difficultés entre un Thierry Bayer de Boppart, urbaniste, et un clergé cathédral et une population messine, clémentistes (109).

CONCLUSION

Au VI^{ème} siècle, en accord avec le contexte historiographique austrasien, la désormais puissante cité messine cherche à se placer sous la protection d'un saint patron. A défaut d'évêque local prestigieux, elle choisit de confier son destin au protomartyr. Grâce à l'élaboration de l'épisode miraculeux de l'oratoire Saint-Etienne, elle réussit véritablement à faire du patron de son *ecclesia*, titulaire de nombreuses autres cathédrales de Gaule, le patron de la cité.

Lorsque certains saints évêques messins ont acquis un prestige suffisant, capable d'intéresser la cathédrale, il lui a été impossible de s'en réclamer, car ils ont été captés par d'autres établissements religieux : ainsi voit-on échouer la tentative de translation du corps de saint Clément, de Saint-Félix-Saint-Clément à la cathédrale, orchestrée par Thierry I^{er} dans le but de fournir un nouveau patron à la cité. Après cet échec, au XI^{ème} siècle, Thierry II ou Adalbéron III confirme saint Etienne dans son rôle, en réaffirmant sa *praesentia* par l'acquisition de reliques de son bras. Dès lors, le patronage de saint Etienne sur la cité messine est incontestable : la population, le clergé et bientôt les autorités municipales revendiquent le protomartyr comme le symbole de la ville. C'est ainsi qu'au XIV^{ème} siècle, lorsque Thierry Bayer de Boppart décide de regagner Metz, après avoir connu de sérieuses difficultés avec la cité, il choisit de se munir d'un véritable « passeport » qu'il sait capable de lui ouvrir toutes les portes : une partie du chef de saint Etienne.

ABRÉVIATIONS

AASS – ACTA SANCTORUM

AB – ANALECTA BOLLANDIANA

ASHAL – ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA LORRAINE

BHL – BIBLIOTHECA HAGIOGRAPHICA LATINA

DGHE – DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE

DHP – DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA PAPAUTÉ

JGLGA – JAHR-BUCH DER GESELLSCHAFT FÜR LOTHRINGISCHE GESCHICHTE UND ALTERTUMSKUND

MGH PL – MONUMENTA GERMANIAE HISTORICA POETAE LATINI

MGH SS – MONUMENTA GERMANIAE HISTORICA SCRIPTORES

RHEF – REVUE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE